BILAN SOCIO ÉCONOMIQUE 1987

RÉGION DE MONTRÉAL

Office de planification et de développement du Québec

Québec

90-02200/

Document préparé et rédigé par
la Direction régionale
de Montréal

Juillet 1988

Recherche et rédaction
Martial Fauteux

Traitement de texte
Ginette Dupuis

Graphiques et carte
Michel Lanctôt

Révision et édition
Service des communications

Dépôt légal-2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-00000-0

PRÉFACE

Je voudrais, par la présente, m'associer à la direction de l'Office de planification et de développement du Québec dans la présentation de ce bilan socio-économique qui, je l'espère, pourra être utile à tous ceux et celles qui s'intéressent au développement de leur région.

Comme vous le constaterez, il s'agit là d'un travail fort important, susceptible d'aider les citoyennes et les citoyens à être mieux informés des réalités régionales et partant, d'être plus aptes à les maîtriser et à les faire valoir en temps opportun.

En tant que ministre responsable du développement régional, je me réjouis de la collaboration interministérielle apportée à la réalisation de cet ouvrage et remercie les représentants des organismes qui ont accepté de participer à sa révision.

Marc-Yvan Côté
Ministre responsable
du Développement régional

PRÉSENTATION

L'Office de planification et de développement du Québec produit et diffuse depuis quelques années la collection des bilans socio-économiques régionaux.

Ces bilans ont pour objectif de faire le point sur l'évolution récente de l'économie régionale et d'identifier les grandes tendances des prochaines années. Ils sont destinés à un large public.

Nous présentons cette fois le bilan socio-économique de la région de Montréal. Nous pensons que la diffusion de ce document contenant des données et des analyses récentes et inédites fournira un outil utile à tous nos partenaires qui oeuvrent au développement de la région de Montréal.

Le directeur général adjoint
Régions ouest du Québec

Pierre Deland

AVANT-PROPOS

Le bilan socio-économique de Montréal contient des informations sur deux régions administratives, soit celles de Montréal et de Laval. En fait, il présente la réalité socio-économique à la fois de la ville de Montréal et de sa région métropolitaine.

La Direction régionale de l'OPDQ à Montréal a produit, en 1985, un premier bilan. Celui qui est présenté ici constitue non seulement une mise à jour, mais également un enrichissement de la connaissance de la région.

Les statistiques contenues dans le document se rapportent principalement aux années 1985 à 1988. En plus des renseignements sur les secteurs socio-économiques habituels, le présent bilan consacre une partie spécifique aux interventions publiques de développement, et la relance de l'Est de Montréal fait l'objet d'une présentation particulière.

La Direction régionale souhaite que ces informations servent à tous ceux et celles qui sont concernés par le développement de la région de Montréal.

Le directeur régional du
développement à Montréal,
Bryant McDonough

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE III
PRÉSENTATION V
AVANT-PROPOS VII
LISTE DES TABLEAUX XI
LISTE DES CARTES XIII
LISTE DES GRAPHIQUES XIII
LISTE DES SIGLES XIII

INTRODUCTION 1

PARTIE I
LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1.1 La population et les ménages 5
1.2 Le marché du travail 6
1.3 Les emplois 12
1.4 Les revenus 14
1.5 La scolarité 17
1.6 La richesse foncière 18
1.7 La construction et les investissements 18

PARTIE 2
LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

2.1 Les activités tertiaires 25
2.1.1 Le tertiaire courant 25
2.1.2 Le tertiaire supérieur 26
2.1.3 Les sièges sociaux 28
2.1.4 La finance 28
2.1.5 Le tourisme 28
2.1.6 Les transports 32

2.2 Les activités manufacturières 35
2.2.1 Une décroissance de l'emploi et une modernisation des activités 35
2.2.2 Des variations sectorielles 36
2.2.2.1 Le textile et le vêtement 36
2.2.2.2 Les aliments et boissons 37
2.2.2.3 Les activités associées aux métaux, aux machines et aux équipements 37
2.2.2.4 L'imprimerie et l'édition 38
2.2.2.5 Les produits chimiques, le pétrole et le caoutchouc 38
2.2.3 La haute technologie 39

PARTIE 3
LA PRÉSENCE DU SECTEUR PUBLIC

3.1 Le gouvernement du Québec 45
- 3.1.1 Le transport 45
- 3.1.2 L'environnement 47
- 3.1.3 L'aide aux activités industrielles 48
- 3.1.4 L'aide au patrimoine et aux équipements culturels 50

3.2 L'éducation, la santé et les services sociaux 52
- 3.2.1 L'éducation 52
- 3.2.2 La santé et les services sociaux 56

3.3 Le gouvernement du Canada 60
3.4 Les administrations locales et régionales 61

PARTIE 4
ACTUALITÉ RÉGIONALE ET PERSPECTIVES

4.1 Des faits et des événements porteurs d'avenir 65
- 4.1.1 Des dossiers stratégiques 65
- 4.1.2 Des événements porteurs d'avenir 66

4.2 L'Est de Montréal 69

CONCLUSION 71

ANNEXE 73

Rapport du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEEM).

NOTE: Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Parts de Montréal dans le Québec	2
Tableau 2	Portrait d'ensemble de Montréal	3
Tableau 3	Population et ménages — Île de Montréal et Laval	5
Tableau 4	Population des jeunes et des gens âgés — Île de Montréal et Laval	6
Tableau 5	Variation de la population et des ménages	6
Tableau 6	Gains et pertes de population de 1981 à 1986	7
Tableau 7	Indicateurs du marché du travail — Île de Montréal et Laval	9
Tableau 8	Indicateurs du marché du travail, comparaison de l'île de Montréal et de Laval avec les autres régions du Québec	10
Tableau 9	Bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance-chômage — Île de Montréal et Laval	11
Tableau 10	Licenciements collectifs — Île de Montréal et Laval	12
Tableau 11	Répartition de l'emploi par activité économique — Île de Montréal	13
Tableau 12	Répartition de l'emploi par activité économique — Laval	14
Tableau 13	Revenus des particuliers — Île de Montréal	16
Tableau 14	Revenus des individus, des familles, des ménages — Île de Montréal et Laval	16
Tableau 15	Scolarité — Île de Montréal	17
Tableau 16	Richesse foncière et dépenses — CUM et Laval	18
Tableau 17	Construction sur l'île de Montréal	21
Tableau 18	Principaux chantiers de construction — Île de Montréal et Laval	22
Tableau 19	Répartition des mises en chantiers de logements — Région métropolitaine de Montréal	23
Tableau 20	Répartition des investissements dans la région administrative de Montréal	24
Tableau 21	Valeur du commerce de détail et indice des prix à la consommation	27
Tableau 22	Sièges sociaux et concentration métropolitaine	29
Tableau 23	Volumes et valeurs des transactions boursières — Bourses de Montréal et de Toronto	30
Tableau 24	Tourisme dans la région métropolitaine de Montréal	30
Tableau 25	Principaux buts de voyages des touristes dans la région métropolitaine de Montréal	31
Tableau 26	Le marché des congrès à Montréal	31

Tableau 27	Trafic aéroportuaire et portuaire — Montréal	33
Tableau 28	Tonnage annuel chargé et déchargé au port de Montréal	33
Tableau 29	Variation de l'emploi manufacturier total — Île de Montréal et Laval	35
Tableau 30	Investissements dans les industries manufacturières — Région métropolitaine de Montréal	38
Tableau 31	Aide gouvernementale au transport en commun — Région métropolitaine de Montréal	46
Tableau 32	Investissements gouvernementaux dans l'assainissement des eaux usées — CUM et Laval	47
Tableau 33	Aide aux entreprises — montants autorisés par la Société de développement industriel du Québec — Île de Montréal et Laval	48
Tableau 34	Programme expérimental de création d'emplois communautaires — Île de Montréal et Laval	49
Tableau 35	Aide gouvernementale aux infrastructures industrielles — Région métropolitaine de Montréal	50
Tableau 36	Aide gouvernementale en matière de patrimoine et d'équipements culturels — Région métropolitaine de Montréal	51
Tableau 37	Établissements d'enseignement et effectifs scolaires — niveaux préscolaire, primaire et secondaire — Île de Montréal et Laval	52
Tableau 38	Dépenses dans le réseau scolaire primaire et secondaire — Île de Montréal	55
Tableau 39	Investissements dans le réseau scolaire collégial et dans les universités — Île de Montréal et Laval	56
Tableau 40	Établissements de santé et de services sociaux — Île de Montréal et Laval	57
Tableau 41	Les urgences à Montréal — plan annoncé en 1986	59
Tableau 42	Désengorgement des urgences — dépenses totales d'immobilisations des projets en cours — Île de Montréal et Laval	60
Tableau 43	Dépenses d'organismes régionaux — CUM	63
Tableau 44	Relance de l'Est de Montréal	70

LISTE DES CARTES

Territoires régionaux: Laval, CUM, région métropolitaine de recensement de Montréal XV

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 Évolution de la population 8
Graphique 2 Répartition de l'emploi manufacturier, 1986 15
Graphique 3 Système aéroportuaire montréalais — trafic des passagers et des marchandises 34
Graphique 4 Effectifs scolaires, 1970 - 1987 54

LISTE DES SIGLES

BARME: Bureau d'aide à la restructuration et à la modernisation des grandes entreprises (projet)

BEFIM: Bureau des établissements financiers internationaux de Montréal

BFD: Banque fédérale de développement

CECM: Commission des écoles catholiques de Montréal

CEIC: Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada

CEPGM: Commission des écoles protestantes du Grand Montréal

CDEC: Corporation de développement économique et communautaire

CFI: Centre financier international

CFP: Commission de formation professionnelle

CH: Centre hospitalier

CIDEM: Commission d'initiative et de développement économique de Montréal

CLSC: Centre local de services communautaires

COSIM: Conseil scolaire de l'île de Montréal

CREEEM: Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal

CSSSRMM: Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain

CSS: Centre de services sociaux

CUM: Communauté urbaine de Montréal

INRS: Institut national de la recheche scientifique

MEIR: Ministère de l'Expansion industrielle régionale

MIC: Ministère de l'Industrie et du Commerce

MMSR: Ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

MTQ: Ministère des Transports du Québec

OPDQ: Office de planification et de développement du Québec

OSM: Orchestre symphonique de Montréal

PAR-HM: Programme Action-Revitalisation Hochelaga-Maisonneuve

PATA: Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés

PECEC: Programme expérimental de création d'emplois communautaires

PRAIMONT: Programme de rénovation des aires industrielles de Montréal

PROCIM: Programme de coopération industrielle de Montréal

RMRM: Région métropolitaine de recensement de Montréal

SDI: Société de développement industriel

SODIM: Société de développement industriel de Montréal

SPEQ: Société de placement dans l'entreprise québécoise

STCUM: Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

STL: Société de transport de Laval

STRSM: Société de transport de la rive-sud de Montréal

Territoires régionaux

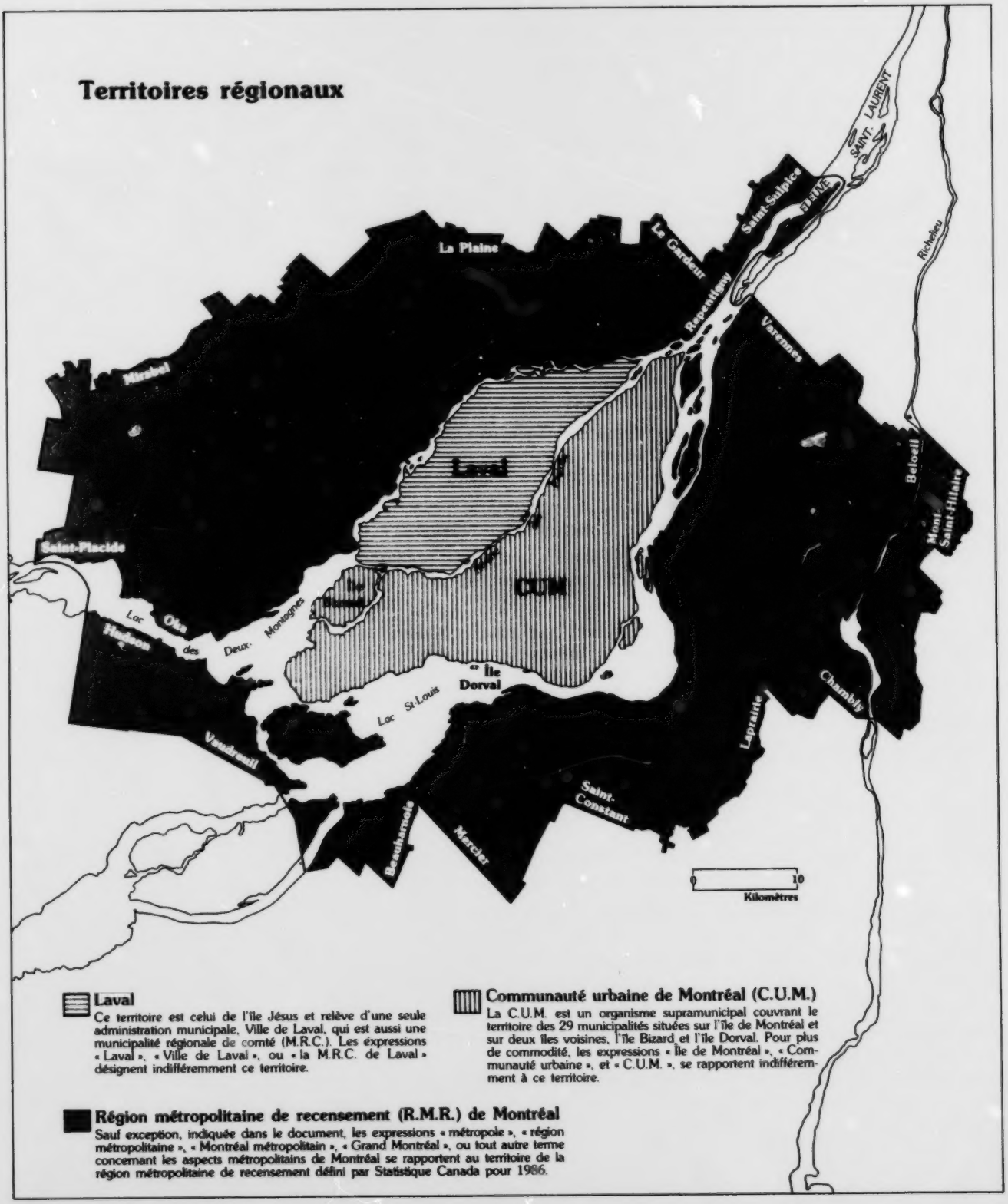

Laval
Ce territoire est celui de l'île Jésus et relève d'une seule administration municipale, Ville de Laval, qui est aussi une municipalité régionale de comté (M.R.C.). Les expressions « Laval », « Ville de Laval », ou « la M.R.C. de Laval » désignent indifféremment ce territoire.

Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.)
La C.U.M. est un organisme supramunicipal couvrant le territoire des 29 municipalités situées sur l'île de Montréal et sur deux îles voisines, l'île Bizard et l'île Dorval. Pour plus de commodité, les expressions « île de Montréal », « Communauté urbaine », et « C.U.M. », se rapportent indifféremment à ce territoire.

Région métropolitaine de recensement (R.M.R.) de Montréal
Sauf exception, indiquée dans le document, les expressions « métropole », « région métropolitaine », « Montréal métropolitain », « Grand Montréal », ou tout autre terme concernant les aspects métropolitains de Montréal se rapportent au territoire de la région métropolitaine de recensement défini par Statistique Canada pour 1986.

INTRODUCTION

L'île de Montréal et Laval font l'objet de ce document. Depuis décembre 1987, ces territoires forment deux régions administratives.

Mais ces entités partagent avec des régions environnantes (Montérégie, Lanaudière et Laurentides) des échanges quotidiens et importants au sein d'un espace métropolitain qui les chevauche et dont ils ressentent fortement l'influence. Montréal est ainsi à la fois plus qu'une ville et plus qu'une région et son développement s'inscrit dans une réalité socio-économique fondamentalement métropolitaine.

Avec 2,9 millions de personnes et environ 1,4 millions d'emplois, la métropole montréalaise couvre un territoire habituellement désigné comme région métropolitaine de recensement (RMRM). On y retrouve près de 45 % de la population québécoise, environ 47 % de la main-d'œuvre ou des emplois du Québec et plus de la moitié de l'activité manufacturière. Cet espace regroupe le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et une couronne suburbaine composée de plusieurs villes, dont les plus importantes sont Laval et Longueuil.

La métropole bénéficie de plusieurs atouts pour appuyer son développement économique dont voici les principaux:

— une position géographique avantageuse, au carrefour de routes ferroviaires, maritimes et aériennes internationales, à proximité des meilleures terres agricoles du Québec et à proximité du vaste marché du nord-est américain;

— une main-d'œuvre nombreuse, qualifiée, expérimentée et dont la formation progresse constamment;

— une base industrielle diversifiée, tant dans ses activités que dans ses marchés, avec de nombreuses facilités de sous-traitance et d'approvisionnement;

— un tertiaire moteur bien développé, malgré ses mutations, où se signalent les services aux entreprises, le génie-conseil et les activités de recherche et de développement (dans les télécommunications, la bureautique, les biotechnologies, l'aéronautique, ...);

— la présence de quatre universités et de plusieurs écoles de niveau supérieur;

— un marché régional de taille, immédiatement accessible et générant des économies externes notables;

— un caractère culturel particulier, à la fois multi-ethnique et bilingue, francophone et anglophone;

— un leadership de plus en plus affirmé du milieu des affaires, de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal;

— un dynamisme de plus en plus soutenu dans la création d'entreprises par des entrepreneurs autochtones;

— une plus grande prise de conscience de la part des gouvernements concernant l'importance de Montréal.

L'économie montréalaise est fortement de nature tertiaire. Environ les trois quarts des emplois sont concentrés dans des activités tertiaires, principalement dans des secteurs liés à la consommation régionale, tels que les commerces et les services socio-culturels, communautaires et personnels. Bien qu'occupant

moins de main-d'œuvre, le tertiaire lié aux fonctions de production, par exemple les services aux entreprises, les services financiers, les transports et les communications, a un impact moteur sur l'ensemble de l'économie, notamment en raison de son caractère exportateur.

Que ce soit sur l'île de Montréal ou à Laval, l'activité manufacturière rassemble une part de moins en moins grande des emplois. Néanmoins, le dynamisme industriel est essentiel à l'économie régionale. On assiste d'ailleurs à une reconversion structurelle de l'industrie montréalaise en faveur d'activités plus performantes. Toutefois, le poids des industries à faible productivité et peu concurrentielles est encore important dans la ville de Montréal. Par contre, des investissements élevés sont enregistrés dans des groupes manufacturiers dont la productivité est à la hausse et qui exportent davantage (matériel de transport, industrie chimique, appareils et matériel électriques, aliments et boissons).

Enfin, le marché régional du travail présente un bilan positif: en 1987, le volume des emplois offerts s'est accru plus rapidement que la main-d'œuvre, de telle sorte que le chômage a régressé.

Le présent document fera le point sur les principaux changements survenus dans la région montréalaise au cours des dernières années, principalement de 1984 à 1988. Les indicateurs socio-économiques habituels (population, main-d'œuvre, revenu, etc.), les grands secteurs de l'économie et les interventions de développement dans la région constitueront les principales dimensions de cet état de situation. Une présentation particulière sera faite sur des événements ayant marqué le développement de la région et une attention spéciale sera alors accordée à l'Est de Montréal.

TABLEAU 1
PARTS DE MONTRÉAL DANS LE QUÉBEC

		Région métropolitaine de recensement %	Île de Montréal et Laval %
POPULATION	Recensement 1986	44,7	31,2
EMPLOI	Personnes occupant un emploi selon le lieu de résidence — moyenne annuelle 1987	47,2	32,7
POPULATION ACTIVE	Population active (15 ans et plus) — moyenne annuelle 1987	47,0	32,8
CHÔMAGE	Pourcentage de chômeurs — moyenne annuelle 1987	45,5	33,8
AIDE SOCIALE	Pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale aptes et disponibles au travail — troisième trimestre 1987	n.d.	33,8
ACTIVITÉ MANUFACTURIÈRE	Pourcentages (1984):		
	— des établissements	52,8	44,7
	— des salariés	49,8	42,4
	— de la valeur des livraisons	52,2	42,9
COMMERCE	Pourcentage des ventes au détail 1986:	47,0	n.d.
CONSTRUCTION	Mises en chantier des logements — 1987	56,7	30,5
	Heures travaillées — 1987	41,5	n.d.

n.d.: non disponible

Sources: Compilation d'après des données de Statistique Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et de la Commission de la construction du Québec.

TABLEAU 2
PORTRAIT D'ENSEMBLE DE MONTRÉAL

Indicateurs		Île de Montréal[1]	Île de Montréal et Laval	Région métropolitaine de Montréal
POPULATION				
Recensement	1981	1 760 122	2 028 457	2 861 709
Recensement	1986	1 752 585	2 036 749	2 921 355
MÉNAGES				
Recensement	1981	687 866	772 961	1 037 130
Recensement	1986	722 460	819 555	1 115 380
EMPLOI ET PERSONNES OCCUPÉES[2]				
Emploi	1981	1 041 500	1 130 000	1 323 000
	1986	1 075 400	1 150 000	1 400 300
Personnes occupées (juin)	1981	824 000	950 600	1 305 000
	1985	804 000	928 000	1 322 000
	1986	812 000	945 000	1 346 000
	1987	830 000	969 000	1 400 300
MARCHÉ DU TRAVAIL				
Population active	1981	906 000	1 042 000	1 488 000
	1985	914 000	1 058 000	1 497 000
	1986	915 000	1 063 000	1 505 000
	1987	930 000	1 084 000	1 555 000
Personnes en chômage	1981	82 000	92 500	124 000
	1985	110 000	131 000	175 000
	1986	103 000	118 000	160 000
	1987	99 000	115 000	155 000
Taux de chômage	1981	9,1 %	8,9 %	8,7 %
	1985	12,0 %	12,3 %	11,7 %
	1986	11,2 %	11.1 %	10,6 %
	1987	10,6 %	10.6 %	10,0 %
AIDE SOCIALE				
Total des bénéficiaires				
2e trimestre 1985		n.d.	152 288	n.d.
2e trimestre 1986		n.d.	150 998	n.d.
2e trimestre 1987		n.d.	147 078	n.d.
3e trimestre 1987		n.d.	141 941	n.d.
REVENU DES PARTICULIERS				
Revenu médian 1984($)		14 573	n.d.	n.d.
Indice (100 = Canada)		97,3	n.d.	n.d.
Revenu médian 1986($)		15 264	n.d.	n.d.
Indice (100 = Canada)		97,2	n.d.	n.d.

n.d. : non disponible

1. Dans le cas de l'île de Montréal, les chiffres concernant l'emploi et le marché du travail sont des moyennes estimées pour chaque année par la CEIC et ne sont techniquement pas comparables avec ceux des autres territoires.
2. Emploi : nombre d'emplois offerts dans la région ; personnes occupées : nombre de personnes occupant un emploi et résidant dans la région.

Sources : Compilation d'après divers documents produits par Statistique-Canada, Emploi et Immigration Canada, Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu du Québec, Revenu Canada Impôt.

PARTIE I LES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1.1 La population et les ménages

Avec 1,7 millions de personnes, l'île de Montréal rassemble 60 % de la population ou près de 65 % des ménages de la région métropolitaine de Montréal. Les plus importantes villes de la métropole sont Montréal, avec un million d'habitants, Laval, avec environ de 284 000 et Longueuil, avec 125 000 personnes.

TABLEAU 1
POPULATION ET MÉNAGES
Île de Montréal et Laval

Année	Population		Ménages privés	
	Île de Montréal	Laval	Île de Montréal	Laval
1981	1 760 122	268 335	687 866	85 095
1986	1 752 585	284 164	722 460	97 095
Variation 1981/1986	– 0,4 %	+ 5,9 %	+ 5,0 %	+ 14,1 %

Source: Statistique Canada, recensements 1981 et 1986

Globalement, les récentes années ont été favorables au relèvement de la situation démographique de l'île de Montréal: celle-ci n'a perdu que 7 500 personnes entre 1981 et 1986, comparativement à 110 000 de 1976 à 1981. Après deux décennies de décroissance, le volume de la population de la ville centrale (Montréal) s'est stabilisé. La croissance démographique se concentre surtout dans des villes moyennes de l'ouest de l'Île (Dollard-des-Ormaux, Kirkland, Pointe-Claire, Côte-Saint-Luc, Pierrefonds).

Au sein de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), l'augmentation du nombre de ménages a été plus forte après 1981 qu'auparavant, particulièrement chez les jeunes ménages. De 1976 à 1981, pour chaque ménage nouveau dans l'Île, il s'en ajoutait plus de deux dans les banlieues extérieures à celle-ci; entre 1981 et 1986, la croissance relative des ménages entre les deux ensembles territoriaux a été assez comparable. Plusieurs interventions publiques ont rehaussé l'attraction de Montréal au cours des dernières années et atténué fortement ainsi une tendance lourde favorable aux banlieues dans les choix résidentiels des ménages.

Le vieillissement de la population régionale se poursuit. De 1981 à 1986, l'île de Montréal a gagné autant de gens âgés de plus de 65 ans (+ 22 000) qu'elle a vu sa population de moins de 15 ans diminuer (-21 800). La population âgée de Laval s'est cependant accrue presque trois fois plus rapidement que le rythme de diminution de sa population jeune. La part de la population âgée sur la population totale de l'île de Montréal est passée de 11,5 % en 1981 à 12,8 % en 1986 et on estime qu'elle atteindra 17,2 % en 1996.

Ce vieillissement aura des impacts concomitants sur des besoins plus grands en matière de services à domicile et sur des adaptations nécessaires du marché du logement. Il occasionnera aussi une diminution de la demande du transport en commun dans l'île de Montréal, baisse que ne pourrait compenser une hausse de la demande par les banlieusards. Une main-d'œuvre vieillissante sera aussi moins mobile géographiquement et assumera une charge socio-économique plus lourde.

TABLEAU 4
POPULATION DES JEUNES ET DES GENS ÂGÉS
Île de Montréal et Laval

Territoires	Population de moins de 15 ans		Population de 65 ans et plus	
	Nombre[1]	%[2]	Nombre[1]	%[2]
ÎLE DE MONTRÉAL				
1981	298,5	16,9	202,3	11,5
1986	276,7	15,8	224,3	12,8
LAVAL				
1981	58,1	21,7	15,4	5,7
1986	56,5	19,9	20,0	7,0

1 en milliers

2 en pourcentage de la population totale

Source: Compilation d'après les données de Statistique Canada, recensements 1981 et 1986.

1.2 Le marché du travail

Les personnes de 15 ans et plus au travail ou en chômage forment la main-d'œuvre ou, plus précisément, la population active. En moyenne, en 1987, 89,4 % de la population active de l'île de Montréal et de Laval travaillaient (selon les indicateurs habituels, ce sont les personnes occupées) et 10,6 % étaient chômeurs (cette proportion est aussi appelée taux de chômage)

Globalement, au cours des dernières années, la situation régionale du marché du travail a évoluée ainsi:

— lors de la reprise économique, un grand nombre de personnes en âge de travailler ont rejoint le marché de telle sorte que, malgré la croissance de l'emploi, le nombre de chômeurs demeurait élevé et même augmentait, comme cela s'est produit entre 1984 et 1985;

TABLEAU 5
VARIATION DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES

	Île de Montréal	Laval	Couronne suburbaine[1]	Région métropolitaine[2]
POPULATION				
Variation 71/76	– 89 502	+ 18 233	+ 163 067	+ 73 565
Variation 76/81	– 109 519	+ 22 092	+ 138 844	+ 29 325
Variation 81/86	– 7 537	+ 15 829	+ 67 183	+ 59 646
MÉNAGES PRIVÉS				
Variation 71/76	+ 51 419	+ 11 986	+ 71 831	+ 123 250
Variation 76/81	+ 28 986	+ 16 435	+ 74 954	+ 103 940
Variation 81/86	+ 34 594	+ 12 005	+ 43 656	+ 78 250

1. Territoire de la région métropolitaine de recensement situé à l'extérieur de l'île de Montréal, incluant Laval.

2. Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMRM, définition territoriale de 1986).

Source: Statistique Canada, recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986.

TABLEAU 6
GAINS ET PERTES DE POPULATION DE 1981 À 1986
Comparaison des villes les plus affectées dans l'île de Montréal

Gains				Pertes			
Villes	Volume des gains	Variation[1]	Part[2]	Villes	Volume des pertes	Variation[1]	Part[3]
Dollard-des-Ormeaux	3 149	7,9	24,2	Montréal-Nord	4 611	– 4,9	22,4
				St-Léonard	3 482	– 4,4	16,9
Kirkland	2 900	27,7	22,3	Montréal	3 189	– 0,3	15,5
				Lachine	2 615	– 7,7	12,7
St-Raphaël-de-l'île-Bizzard	1 977	30,1	15,2	Outremont	1 258	– 5,2	6,1
Pointe-Claire	1 455	5,9	11,2	Verdun	1 041	– 1,7	5,0
Pierrefonds	1 215	3,2	9,3				
St-Laurent	1 102	1,7	8,5				
Côte-St-Luc	1 051	3,8	8,1				

1. Variation en pourcentage de la population entre 1981 à 1986; indique l'importance du gain ou de la perte par rapport à la population totale de 1981.
2. Part en pourcentage du gain sur le total des gains des villes ayant accru leur population. 7 villes regroupent 98,8 % des 13 023 personnes enregistrées comme gains dans l'île de Montréal. Par comparaison, Laval affiche à elle seule 15 829 personnes de plus.
3. Part en pourcentage de la perte sur le total des pertes des villes ayant vu leur population diminuer. 6 villes rassemblent 78,6 % des pertes de l'île.

— mais, depuis 1985, la vigueur de l'économie montréalaise a permis un accroissement des volumes d'emplois offerts plus élevé que l'augmentation de la main-d'œuvre de telle sorte que le chômage a régressé.

Ainsi, de 1985 à 1987, sur l'île de Montréal et à Laval, la main-d'œuvre s'est accrue de 26 000 personnes ou de 2,5 % alors que la croissance régionale de l'emploi a été telle que le volume des personnes occupées a augmenté de 41 000 ou de 4,4 %. Cette évolution a alors permis au nombre de chômeurs de baisser de 16 000 ou de 12,2 %.

Malgré ce bilan positif, il n'en reste pas moins que la région affiche un taux de chômage plus élevé que celui de l'ensemble du Québec, soit 10,6 % contre 10,3 % en moyenne en 1987. Les chômeurs de l'île de Montréal et de Laval représentent 33,8 % de tous les chômeurs québécois, ce qui est une part plus élevée que celle de sa population (31,2 %).

La main-d'œuvre féminine est à la source d'une bonne part de l'accroissement de l'offre sur le marché du travail au cours des dernières années. Par exemple, du quatrième trimestre de 1986 au quatrième trimestre de 1987, le volume des hommes occupant un emploi et résidant sur l'île de Montréal ou à Laval a baissé de 0,8 % alors que celui des femmes s'est accru de 7,5 %. Pendant la même période, le nombre de chômeurs a régressé de 4,9 % alors que celui des chômeuses a diminué de 31,6 %. Au quatrième trimestre 1987, les femmes de la région (CUM et Laval) n'occupent cependant un emploi à temps plein que dans une proportion de 78,7 % alors que ce pourcentage atteint 92,6 % chez les hommes[1].

1. On trouvera les chiffres détaillés de ces observations dans le **Bulletin régional sur le marché du travail, région de Montréal-Centre**, quatrième trimestre 1987, publié par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, tableau 4.

Graphique 1

Évolution de la population

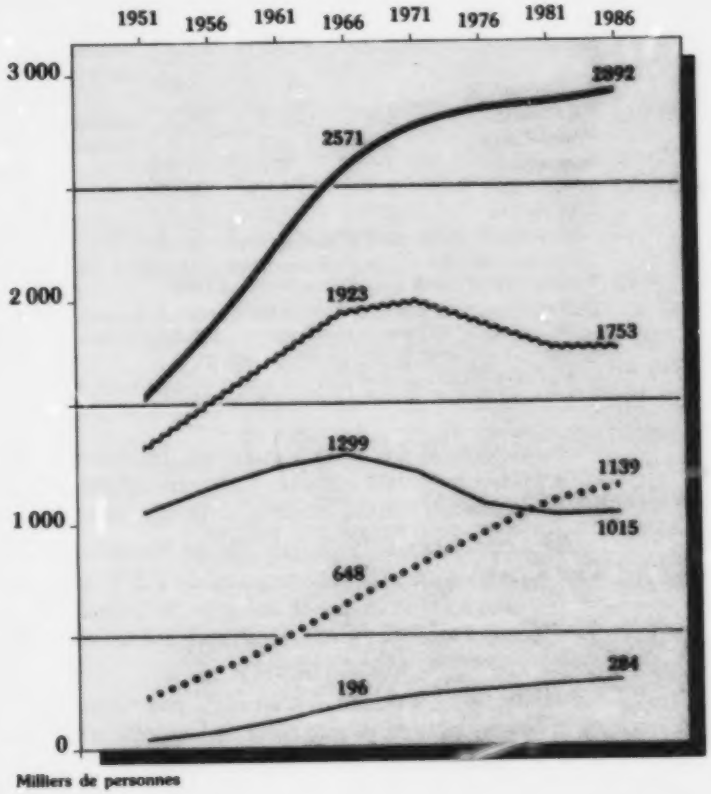

Région métropolitaine de recensement de Montréal*

Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.)

Ville de Montréal

Couronne suburbaine

Laval

*Note: Toutes les données ont été ajustées à la définition territoriale de la région métropolitaine de recensement de 1971.

Source: Statistique Canada, recensements quinquennaux, OPDQ, Direction régionale de Montréal, compilation 1988.

Les jeunes de moins de trente ans continuent d'avoir un taux de chômage supérieur à celui de l'ensemble de la population active, soit 13,2 % contre 10,6 % en 1987.

Par ailleurs, on observe surtout trois groupes de personnes en difficultés sur le marché du travail: les chômeurs, les bénéficiaires de l'aide sociale aptes et disponibles au travail et les personnes ayant connu un licenciement sans encore être inscrites dans l'un ou l'autre des deux premiers groupes.

Selon les enquêtes de Statistique Canada sur la population active, les individus se déclarent chômeurs, c'est-à-dire qu'ils ont cherché un emploi et n'en ont pas trouvé. En moyenne pour 1987, on a évalué ainsi à 115 200 le nombre de chômeurs sur l'île de Montréal et à Laval. Au premier trimestre de 1988, il y en avait 99 700.

TABLEAU 7
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Île de Montréal et Laval
(Moyennes annuelles)

	Population active[1] ('000)	Personnes occupées[2] ('000)	Personnes en chômage[3] ('000)	Taux de chômage[4] (%)	Taux d'activité[5] (%)
1985					
15 ans et +	1 058	928	131	12,3	63,5
15 à 29 ans	401	339	62	15,4	71,2
1986					
15 ans et +	1 063	945	118	11,1	63,5
15 à 29 ans	401	344	57	14,3	71,7
1987					
15 ans et +	1 084	969	115	10,6	64,5
15 à 29 ans	397	345	52	13,2	73,4
VARIATION 1985 à 1987					
15 ans et +					
(en '000)	+ 26	+ 41	− 16	− 1,7	+ 1,0
(en %)	+ 2,5	+ 4,4	− 12,2	point	point
15 à 29 ans					
(en '000)	− 4	+ 6	− 10	− 2,2	+ 2,2
(en %)	− 1,0	+ 1,8	− 16,1	points	points
COMPARAISON QUÉBEC 1987					
15 ans et +	3 306	2 966	341	10,3	63,5
15 à 29 ans	1 194	1 035	159	13,3	71,8
PART DE MONTRÉAL SUR LE QUÉBEC 1987					
15 ans et +					
(en %)	32,8	32,7	33,7	...	...
15 à 29 ans					
(en %)	33,2	33,3	32,7	...	...

1. Nombre de personnes, parmi la population des 15 ans et plus, qui sont au travail ou en chômage.
2. Nombre de personnes occupant un emploi et résidant dans le territoire considéré.
3. Nombre de personnes sans emploi et se cherchant activement un emploi.
4. Nombre de personnes en chômage divisé par la population active multiplié par 100.
5. Population active divisée par la population de 15 ans et plus, multipliée par 100.

Source: Compilation spéciale du MMSR, d'après des données de Statistique Canada.

TABLEAU 8
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
Comparaison de l'île de Montréal et de Laval avec les autres régions du Québec

Région	Population active ('000)	Personnes occupées ('000)	Nombre de chômeurs ('000)	Taux de chômage (%)
GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE				
1986	45,6	35,9	9,7	21,3
1987	43,3	36,3	7,1	16,4
BAS-ST-LAURENT				
1986	95,2	78,1	17,0	17,9
1987	96,6	84,7	12,0	12,4
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN				
1986	138,8	120,5	18,5	13,3
1987	140,6	122,1	18,4	13,1
QUÉBEC 1986	445,2	404,8	40,3	9,1
1987	449,9	411,7	38,3	8,5
MAURICIE-BOIS-FRANCS				
1986	222,3	194,7	27,5	12,4
1987	226,6	200,8	25,7	11,3
ESTRIE 1986	124,3	112,5	11,8	9,5
1987	126,6	112,9	13,6	10,7
MONTÉRÉGIE				
1986	547,3	497,1	50,3	9,2
1987	577,7	527,3	50,3	8,7
MONTRÉAL ET LAVAL				
1986	**1 062,8**	**944,6**	**117,9**	**11,1**
1987	**1 084,0**	**968,8**	**115,2**	**10,6**
LAURENTIDES				
1986	160,2	141,3	18,7	11,7
1987	167,7	146,9	20,8	12,4
LANAUDIÈRE				
1986	127,6	115,7	12,0	9,4
1987	137,8	125,3	12,7	9,2
OUTAOUAIS				
1986	127,3	111,6	15,7	12,3
1987	134,3	120,4	14,0	10,4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				
1986	68,3	60,3	8,1	11,9
1987	67,0	61,1	6,0	9,0
CÔTE-NORD-NORD-DU-QUÉBEC				
1986	56,4	48,1	8,5	15,1
1987	54,6	47,2	7,3	13,4

Source: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec; Direction de la recherche, L'emploi au Québec; communiqué mensuel; décembre 1987, 11.

TABLEAU 9
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE ET PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE
Île de Montréal et Laval

1. BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE APTES ET DISPONIBLES AU TRAVAIL

	Île de Montréal et Laval	
Moyennes trimestrielles	Total aptes et disponibles	Part en % sur le total des bénéficiaires (18 ans et plus)
1985	93 508	61,4
1986	92 909	62,5
1987	92 553	64,3

2. PRESTATAIRES RÉGULIERS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE APTES ET DISPONIBLES[1]

Moyennes trimestrielles	Laval	Île de Montréal
1985	10 102	73 462
1986	9 222	65 600
1987	8 372	58 520

1. Ce sont les prestataires actifs qui sont prêts à travailler et aptes à le faire, qui n'ont aucun revenu d'emploi et qui ont occupé un emploi assurable pendant au moins 10 à 14 semaines au cours des 52 dernières semaines.

Source: Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, bulletins régionaux sur le marché du travail, d'après des données provenant du fichier de l'aide sociale et de Statistique Canada.

D'après la Loi de l'assurance-chômage, les personnes admissibles à des prestations de l'assurance-chômage étaient, en 1987, selon une moyenne trimestrielle, au nombre de 58 520 sur l'île de Montréal et de 8 372 à Laval. Dans le cas de l'Île, il s'agissait d'une baisse de 20,3 % par rapport à 1985 et, pour Laval, d'une diminution de 17,1 %.

En 1987, il y avait, selon une moyenne trimestrielle, 92 553 personnes bénéficiaires de l'aide sociale aptes et disponibles au travail sur l'île de Montréal et à Laval. Par rapport à 1985, ce chiffre ne correspondait qu'à une baisse de 1,0 %. Avec les prestataires de l'assurance-chômage, ces bénéficiaires font partie des gens tirant un revenu de l'une ou l'autre des mesures publiques de soutien au revenu.

Enfin, malgré les réserves qu'il faudrait apporter à ces données, les licenciements collectifs reflètent aussi l'état de santé du marché du travail. Au cours de la dernière récession, pour l'île de Montréal et pour Laval, le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu enregistrait jusqu'à 7 750 mises à pied dans 98 entreprises au troisième trimestre de 1982. En 1985, la situation s'était améliorée et les chiffres des licenciements collectifs se comparaient à ceux d'avant la récession. Pour 1985, une moyenne trimestrielle de 1 955 licenciements dans 28 entreprises était observée ; en 1986, cette moyenne était de 1 874 mises à pied dans 29 entreprises.

TABLEAU 10
LICENCIEMENTS COLLECTIFS[1]
Île de Montréal et Laval
1983 À 1987

Année	Trimestre	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
1983	1er	45	3 375
	2e	53	3 305
	3e	58	4 487
	4e	59	4 042
1984	1er	44	2 659
	2e	52	3 106
	3e	40	3 178
	4e	31	2 130
1985	1er	38	2 378
	2e	23	1 284
	3e	28	2 519
	4e	25	1 641
1986	1er	20	1 520
	2e	31	1 935
	3e	30	2 151
	4e	37	1 891
1987	1er	40	2 320
	2e	27	1 714
	3e	n.d.	n.d.
	4e	n.d.	n.d.

n.d. : non disponible

1. Ce sont les licenciements signalés au ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu aux termes de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la Main-d'œuvre (L.R.Q., C.F.-5, a. 1, 45, 46 et 47). Les employeurs doivent signaler au ministère certains licenciements afin que des mesures soient prises pour réorienter les employés touchés. Les mises à pied dans les activités tertiaires sont sous-estimées davantage que celles observées dans les industries. De plus, il s'agit de licenciements permanents impliquant au moins dix salariés, auxquels s'ajoutent ceux qui sont temporaires, d'une durée inférieure à 6 mois et ce, quelque soit le nombre de salariés visés.

Source: Compilation d'après des informations provenant de la Direction régionale du Montréal-Métropolitain (MMSR), bulletins régionaux sur le marché du travail.

1.3 LES EMPLOIS

Montréal est fortement urbanisée et la tertiarisation marque ses activités. Les industries sont néanmoins un moteur dont les effets d'entraînement sont nécessaires au développement régional.

Environ le cinquième des emplois de l'île de Montréal se retrouve dans des activités manufacturières. De moins en moins, la main-d'œuvre travaille cependant dans ce secteur de l'économie. Le dynamisme industriel s'exprime par contre davantage par une hausse de la production (valeur ajoutée et valeur des livraisons). Dans l'ensemble métropolitain, le poids manufacturier de l'Île diminue, même s'il domine nettement, avec par exemple 81,9 % des salariés et 80,5 % de la valeur ajoutée en 1984. Par ailleurs, à Laval, l'emploi manufacturier est légèrement à la hausse, bien que dans cette ville également la part du manufacturier dans les emplois occupés baisse, comme dans la plupart des zones urbaines.

Un peu plus des trois quarts des emplois manufacturiers de la CUM sont dans huit groupes d'activités.[1] Environ le quart des emplois se concentre dans l'industrie du vêtement (20,4 %) et dans le textile (4,8 %). Une croissance est observée dans l'évolution des parts d'emplois détenus par les équipements de transport, les produits électriques et électroniques ainsi que par l'imprimerie et l'édition. Les groupes des aliments et boissons, du matériel de transport et de l'industrie chimique ont fait l'objet d'investissements élevés au cours des derniers trois ans.

TABLEAU 11
RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
Île de Montréal[1]

	1981		1986	
Activités	**Nombre ('000)**	**%**	**Nombre ('000)**	**%**
ACTIVITÉS PRIMAIRES	3,1	0,3	2,6	0,2
ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES	247,7	23,8	226,3	21,0
CONSTRUCTION	36,2	3,5	44,0	4,1
ACTIVITÉS TERTIAIRES	754,5	72,4	802,5	74,6
Transport, communications et services associés	118,3	11,4	107,8	10,0
Commerce	177,6	17,0	190,6	17,7
Finances, assurances et affaires immobilières	76,8	7,3	76,2	7,1
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	321,9	30,9	373,3	34,7
Administration publique et défense	59,9	5,7	54,7	5,1
Total	**1 041,5**	**100,0**	**1 075,4**	**100,0**

1. Ce sont des estimations faites par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada de la moyenne annuelle pour la période allant d'avril à mars, de 1980-1981 et de 1986-1987. Pour l'année 1981, malgré l'existence du recensement (1 057 000 emplois pour l'île de Montréal en juin 1981), il valait mieux utiliser des données comparables.

Source: D'après des estimations transmises par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), District du Montréal métropolitain, octobre 1987.

Environ 80 % de l'emploi manufacturier de Laval se retrouve dans neuf groupes d'activités, dont trois rassemblent à eux seuls 40,6 % des employés: les produits métalliques, les aliments et boissons ainsi que l'imprimerie et l'édition.[1]

La vigueur de l'activité de la construction au cours des dernières années s'est traduite par une croissance de l'emploi dans ce secteur. En 1986, cependant, seulement 4,1 % des emplois de l'Île et environ 10,0 % de ceux de Laval étaient dans la construction.

Par ailleurs, avec la reprise de la consommation et des investissements, les activités tertiaires ont aussi connu une croissance: dans l'île de Montréal, l'emploi tertiaire a augmenté de 6,4 % entre 1981 et 1986 pour atteindre 802 500. La part des emplois dans les activités tertiaires se situe maintenant à presque 75,0 % du total des emplois.

1. Voir le graphique: répartition de l'emploi manufacturier, p. 15.

TABLEAU 12
RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE – LAVAL[1]

Activités	1981		1986	
	Nombre ('000)	%	Nombre ('000)	%
ACTIVITÉS PRIMAIRES	2,1	2,9	1,5	1,9
ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES	10,9	15,0	11,3	14,4
CONSTRUCTION	7,1	9,8	7,8	9,9
ACTIVITÉS TERTIAIRES	52,3	72,2	57,9	73,7
Transport, communications et services associés	3,3	4,6	3,6	4,6
Commerce	17,4	24,0	18,9	24,0
Finances, assurances et affaires immobilières	3,8	5,2	3,9	5,0
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	22,7	31,4	26,0	33,1
Administration publique et défense	5,1	7,0	5,5	7,0
Total	**72,4**	**100,0**	**78,5**	**100,0**

1. Les sources d'informations utilisées pour 1981 et 1986 étant différentes, les données ne sont pas directement comparables, bien que les ordres de grandeur puissent servir d'indicateurs de tendance.

Sources: 1981 : Service des recherches et de la statistique de la Ville de Laval, Dossier statistique, revision de septembre 1985, tableau 2.3.1. ; 1986 : D'après des estimations transmises par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), District du Montréal métropolitain, juin 1987.

Que ce soit sur l'île de Montréal ou à Laval, les services socio-culturels, commerciaux et personnels regroupent environ le tiers des emplois totaux. Cette proportion est à la hausse. Les commerces viennent au deuxième rang si on considère l'importance relative des emplois offerts ; la part des emplois commerciaux dans la répartition des activités reste toutefois relativement stable.

Ce survol des emplois sera complété par un examen plus approfondi des grands secteurs économiques dans la deuxième partie de ce document.

1.4 LES REVENUS

La croissance des revenus acquiert sa vraie signification par rapport à l'évolution de l'inflation. La variation des revenus des particuliers, tels que déclarés dans les rapports d'impôt, illustre bien cette observation. Avant 1983, l'augmentation des revenus était largement annulée par la montée des prix. Par exemple, de 1980 à 1983, le revenu médian des particuliers de l'île de Montréal s'est accru de 19,7 % alors que l'indice des prix à la consommation s'élevait de 32,3 %, soit un écart de 12,6 points. Depuis la récession, la baisse de l'inflation a atténué beaucoup la tendance antérieure : de 1983 à 1986, la croissance comparée du revenu médian des particuliers et des prix fut respectivement de 10,5 % et 14,1 % soit un écart de 3,6 points.

Graphique 2

Répartition de l'emploi manufacturier, 1986

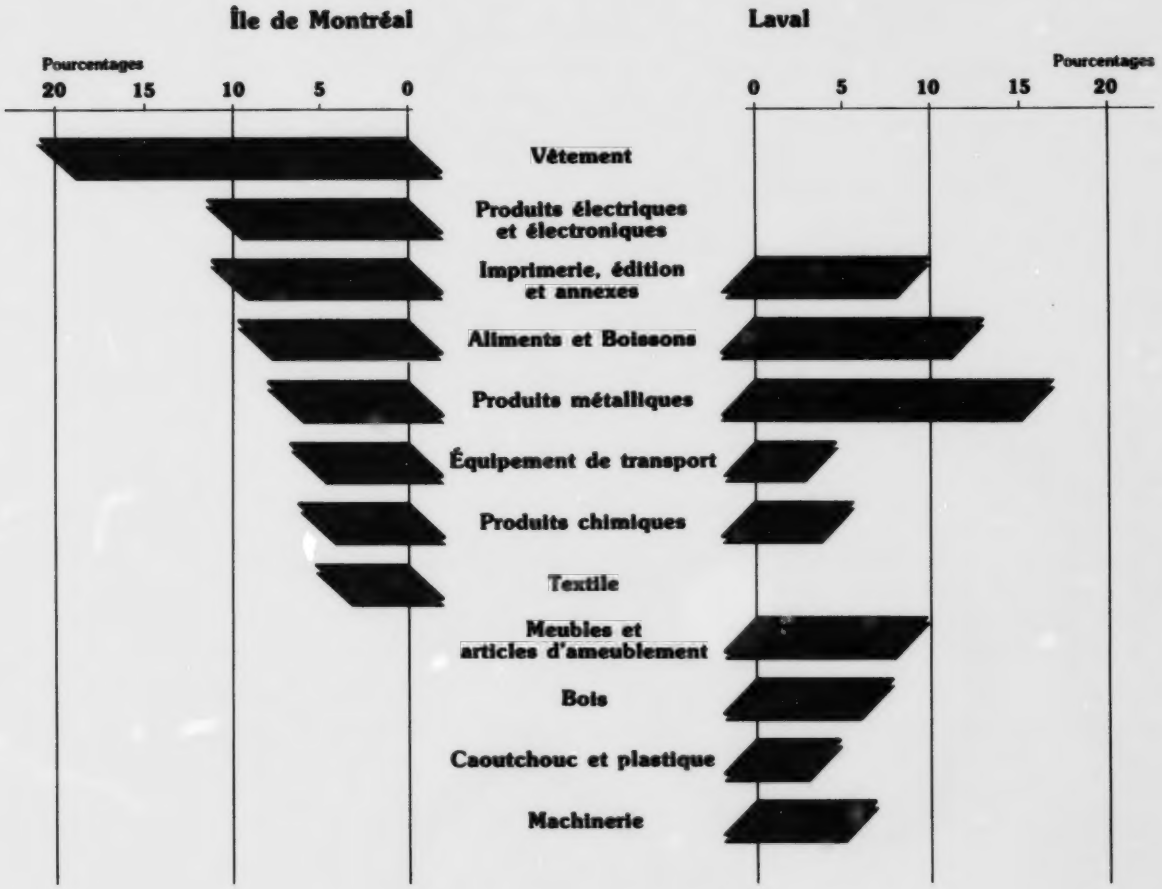

Note: Ne sont retenus que les groupes totalisant plus de 10 000 emplois pour l'île de Montréal et plus de 500 emplois pour Laval. Les 11 329 emplois manufacturiers de Laval représentent 5 % des 226 300 emplois manufacturiers de l'île de Montréal.

Source: Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, district de Montréal métropolitain. OPDQ, Direction régionale de Montréal, compilation 1988.

TABLEAU 13
REVENUS DES PARTICULIERS
Île de Montréal
(en dollars courants)

	1983	1984	1985	1986
Revenu médian ($)[1]	13 818	14 573	15 120	15 264
Indices[2]				
/Canada	98,4	97,3	98,0	97,2
/Québec	103,3	102,2	101,4	101,1
Revenu médian ($)				
Hommes	17 667	18 589	19 321	19 489
Femmes	10 774	11 437	11 853	12 015

1. Valeur centrale de la répartition des revenus signifiant que 50 % des gens déclarent un revenu au-dessus de cette valeur et 50 % au-dessous de cette même valeur.
2. Indices indiquant le revenu médian de l'Île en pourcentage du revenu médian du Canada (= 100) et du Québec (= 100)

Source: Compilation spéciale de Statistique Canada, juillet 1987.

TABLEAU 14
REVENUS DES INDIVIDUS, DES FAMILLES, DES MÉNAGES
Île de Montréal et Laval
(en dollars courants)

			Île de Montréal	Laval
Revenu total des individus 1986				
Moyenne[1]	Hommes		22 294	24 603
	Femmes		13 195	12 916
Médiane[2]	Hommes		17 836	22 641
	Femmes		9 923	10 564
Revenu des ménages 1986				
Moyenne[1]			30 848	37 321
Médiane[2]			24 669	34 080
Fréquence du faible revenu[3]				
Familles économiques[4] à faible revenu				
	Nombre	1981	87 335	8 810
		1986	100 895	11 360
	Pourcentage	1981	18,7	12,0
		1986	21,5	14,0
Personnes seules à faible revenu				
	Nombre	1981	116 355	6 455
		1986	141 615	8 420
	Pourcentage	1981	44,7	41,7
		1986	47,3	42,3
Population dans les familles à faible revenu				
Nombre de personnes		1986	442 665	43 245
	Pourcentage	1986	25,9	15,5

1. Moyenne: le revenu agrégé du groupe considéré (individu ou ménage) est divisé par le nombre d'unités dans ce groupe.
2. Médiane: valeur centrale séparant la répartition du groupe considéré en deux parties égales, la première regroupant les unités ayant un revenu inférieur à la médiane, la seconde les unités ayant un revenu supérieur à la médiane.
3. La pauvreté est mesurée par des seuils de faible revenu qui varient selon la taille des familles ou des ménages et selon la taille de l'agglomération habitée. Ces seuils sont revisés à partir d'informations recueillies lors d'enquêtes par Statistique Canada. Les données de 1981 sont basées sur des seuils établis en 1978 et sur le revenu de 1980; celles de 1986 sur des seuils de 1985 et sur le revenu de 1985.
4. Familles économiques: groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption (incluant les personnes en union libre).

Sources: Statistique Canada, recensements canadiens de 1981 et de 1986, cat. 95-987 et cat. 94-110.

Au recensement de 1986, sur l'île de Montréal, les femmes disposaient d'un revenu médian qui était 44,4 % inférieur à celui des hommes, cette différence étant légèrement à la baisse depuis quelques années.

Enfin, selon le recensement de 1986, l'île de Montréal comprenait en 1985 plus de 100 000 familles vivant sous le seuil de faible revenu, soit 21,5 % de toutes les familles. Cinq ans auparavant, ce nombre était de 87 000, soit un accroissement de 15,5 % entre les deux recensements; le pourcentage de familles pauvres selon le seuil de faible revenu a augmenté de 2,8 points de pourcentage de 1981 à 1986. Plus de 47,0 % des personnes vivant seules dans l'île de Montréal sont également sous le seuil de faible revenu en 1986. Selon les seuils de Statistique Canada, 422 435 personnes étaient considérées comme pauvres en 1981 dans l'île de Montréal et à Laval; en 1986, ce nombre était passé à 485 910, soit une augmentation de 15,0 %.

1.5 LA SCOLARITÉ

Revenus et scolarité sont deux dimensions interreliées. D'une façon générale, plus une population est scolarisée, plus les revenus ont tendance à être élevés. Inversement, de faibles revenus correspondent souvent à une sous-scolarisation.

En 1986, parmi la population active de l'île de Montréal, environ 23 % des gens n'avaient pas atteint la 9e année. 12,6 % de la population de 15 ans et plus avaient obtenu un grade universitaire. Au cours des récentes années, une légère progression de la scolarisation a été observée dans l'île de Montréal. D'une façon générale la main-d'œuvre montréalaise apparaît plus scolarisée que celle de l'ensemble du Québec. D'importantes variations sont également notées au sein du territoire régional: ainsi, des quartiers défavorisés de Montréal, notamment au sud-est et au sud-ouest de la ville, affichent une sous-scolarisation comparativement aux niveaux de scolarité atteints par la population de toute l'île.

TABLEAU 15
SCOLARITÉ
POURCENTAGE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT

	Île de Montréal	
niveau de scolarité	**1981**	**1986**
N'ayant pas atteint la 9e année	25,9	23,2
9e à 13e année		
sans certificat	18,2	17,9
avec certificat	15,3	14,3
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	2,6	2,5
Autres études non universitaires		
sans certificat	7,4	8,0
avec certificat	11,3	11,2
Études universitaires		
sans grade	9,2	10,3
avec grade	10,2	12,6

Source: Compilation d'après les recensements du Canada, Statistique Canada, 1981 et 1986, cat. 95-987, cat. 95-959 pour 1981 et cat. 94-110 pour 1986.

1.6 La richesse foncière

Sur le territoire de la CUM se retrouvent près de 350 000 immeubles. La plupart de ceux-ci sont imposables (les commerces, les résidences, les usines par exemple), les autres étant sujets à des paiements tenant lieu de taxes dans des proportions variables (par exemple, les immeubles du réseau des affaires sociales, les écoles, les universités, —). La taxation municipale est établie d'après les valeurs de ces immeubles et les ressources fiscales que les administrations locales en tirent alimentent les dépenses faites notamment pour offrir des services publics. La richesse foncière que représentent les valeurs des immeubles est finalement un indicateur de richesse collective. Ainsi, la totalité des immeubles de la CUM équivalent à environ 74 milliards de dollars et celle de Laval à environ 8,5 milliards. L'évolution de ces valeurs traduit le dynamisme du marché immobilier, ce dernier étant lui-même relié à la santé de l'économie. Ainsi, la croissance plus élevée des récentes années s'est traduite par une forte activité du marché et finalement par une importante hausse des valeurs immobilières.

TABLEAU 16
RICHESSE FONCIÈRE ET DÉPENSES

	Laval		CUM	
	1987	**1988**	**1987**	**1988**
Évaluation uniformisée des immeubles imposables (M$)	6 581	8 006	52 545	68 802
Richesse foncière uniformisée[1] (M$)	7 012	8 444	57 396	73 975
Indice de richesse foncière[2]	92	93	123	132
Indice de dépenses per capita[3]	116	118	157	152

1. Inclut les valeurs des immeubles imposables (commerces, résidences, usines, par exemple) et non imposables (écoles, réseau des affaires sociales, par exemple).
2. Le montant per capita de richesse foncière de Laval (ou de la CUM) divisé par le montant per capita de richesse foncière uniformisée de l'ensemble des municipalités du Québec, ce dernier équivalant à 100 suite au calcul de l'indice.
3. Le montant des dépenses per capita de Laval (ou de la CUM) divisé par le montant des dépenses per capita de l'ensemble des municipalités du Québec, ce dernier équivalant à 100 suite au calcul de l'indice.

Sources: Ministère des Affaires municipales; Indices de richesse foncière, d'effort fiscal et de dépenses des municipalités du Québec, données de 1987 et données 1988, 1987 et 1988.

1.7 La construction et les investissements

Au cours de l'année 1987, la valeur cumulée des contrats de construction accordés sur l'île de Montréal a presque atteint les deux milliards de dollars, cette valeur représentant une hausse de plus de 25 % par rapport à celle observée en 1984.

Avant 1986, il n'y avait pas de changement notable dans la répartition sectorielle des contrats de construction. Après la très forte hausse de 1986, la situation a sensiblement été modifiée, ainsi que le montre la répartition en pourcentage selon les secteurs de la valeur totale des contrats au sein de la Communauté urbaine de Montréal:

CONTRATS DE CONSTRUCTION
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

SECTEUR	1980 %	1984 %	1987 %
RÉSIDENTIEL	25,5	28,0	42,9
COMMERCIAL	21,1	18,6	35,1
INDUSTRIEL	6,1	4,1	6,3
INSTITUTIONNEL	23,3	30,7	8,4
GÉNIE CIVIL	24,0	18,6	7,8
TOTAL	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Les investissements dans les secteurs résidentiel et commercial ont alimenté majoritairement l'activité de la construction dans l'île de Montréal au cours des derniers deux ans: ensemble, ces deux secteurs drainaient 78 % des contrats en 1987 contre moins de 50 % avant l'actuel cycle de croissance économique. Ce changement s'explique par la vigueur de la reprise économique et l'amélioration sensible du marché de l'argent, notamment les taux hypothécaires, ce qui a relancé fortement les investissements privés, tant par les entreprises que par les ménages. Pendant ce temps, du côté institutionnel et gouvernemental (génie civil) on assistait à l'application de mesures pour diminuer le déficit budgétaire de l'État, ce qui a réduit l'arrivée de nouveaux projets, et à la finalisation de grands travaux, dont les principaux contrats ont déjà été accordés, par exemple pour le prolongement du métro et pour l'épuration des eaux.

Au début de 1988, les principaux chantiers de construction en activité dans l'île de Montréal totalisent 3,4 milliards de dollars. Les chantiers foisonnent, principalement dans les domaines résidentiel et commercial, avec respectivement 55 et 46 projets: pour la plupart de ces derniers, la fin des travaux est prévue pour 1988 ou 1989. Le tiers de la valeur totale des grands chantiers de construction se retrouve dans le secteur commercial alors que la construction résidentielle regroupe 38,5 % du total. L'assainissement des eaux représente encore 492 M$ mais les travaux sont relativement avancés dans les plus importants contrats.

À Laval, les travaux des principaux chantiers en activité en janvier 1988 atteignent une somme de 236,8 M$, dont une majeure partie se trouve (près de 61 %) dans le secteur résidentiel.

En raison de son importance, le dynamisme de l'immobilier résidentiel mérite donc d'être situé dans une perspective de croissance régionale. Ainsi, au cours des dernières quinze années, on peut distinguer trois périodes distinctes:

— une hausse exceptionnelle des mises en chantier de logements dans la métropole, de 1972 à 1977,

— une chute brutale de la construction résidentielle, de 1977 à 1982,

— et une remontée spectaculaire des mises en chantier, de 1983 à 1987.

Or, si on considère la position relative de l'île de Montréal au cours de ces périodes, on observe qu'après avoir perdu du terrain par rapport aux banlieues du nord et sud (de 1972-1977 à 1977-1982), l'île a connu un regain significatif de la construction domiciliaire au cours des dernières années, ceci à l'image de son évolution démographique. Au cours de la période 1983 à 1987, l'île de Montréal regroupe 42,4 % des mises en chantier de la métropole. La réduction des taux d'intérêt à partir des premiers mois de 1983 et la mise en œuvre de plusieurs programmes publics ont fortement profité à Montréal, avec notamment le développement du quartier de Rivière-des-Prairies, le Complexe Janville à Pointe-aux-Trembles, le développement des terrains des anciennes usines Angus et enfin les plus de 15 000 mises en chantier de l'Opération 20 000 logements.

L'immobilier non résidentiel est pour sa part essentiellement commercial. La vitalité du marché des bureaux illustre bien la situation de ce secteur. Selon Devencore, une importante firme spécialisée en immobilier commercial, dans l'ensemble des 16 édifices de première catégorie construits entre 1980 et 1986 au centre-ville de Montréal, seuls 275 549 des 6 373 966 pieds carrés livrés étaient encore vacants au début de 1988[1]. Au total, 1 416 000 pieds carrés sont en cours de réalisation dans des immeubles à bureaux actuellement en construction au centre-ville. Il est noté que les piliers de ce développement immobilier à Montréal ont été des institutions québécoises telles que La Laurentienne, L'Industrielle, Les Coopérants et Montréal Trust.

Enfin, selon les dernières estimations, la région administrative de Montréal[2] reçoit un peu plus de la moitié de l'ensemble des dépenses en immobilisations et en réparations réalisées au Québec. En 1987, plus des trois quarts des dépenses ont été effectuées dans les activités tertiaires et les industries manufacturières; ces dernières ont reçu 17,3 % des investissements, part demeurée relativement stable au cours des dernières années. Environ 58 % des dépenses publiques dans les immobilisations et les réparations provenaient des administrations municipales; par rapport aux années précédant 1985, cette part des municipalités a tendance à augmenter alors que celles des ministères fédéraux et québécois diminuent. Il est intéressant de souligner que, pendant le récession (1982 à 1984), la part du secteur public dans les investissements avoisinait les 30 % alors qu'elle s'établit maintenant à 22 % (1987).

1. Étude de marché dont les résultats sont parus dans la revue **Finance** du 22 février 1988.

2. Il s'agit de l'ancienne région administrative de Montréal comprenant les territoires des régions de Montréal, de Laval, de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière, tels que définis depuis 1987.

TABLEAU 17
CONSTRUCTION SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL 1984 à 1987

1. VALEUR CUMULÉE DES CONTRATS DE CONSTRUCTION (M$)

Secteur	1984	1985	1986	1987
Résidentiel	435,8	384,2	665,2	838,2
Commercial	289,6	390,8	707,3	686,2
Industriel	64,0	78,7	82,9	122,6
Institutionnel	476,5	259,5	214,9	164,6
Génie civil	288,5	250,0	203,6	153,4
Total	**1 554,5**	**1 363,2**	**1 873,9**	**1 955,1**

2. VARIATION ANNUELLE DE LA VALEUR CUMULÉE DES CONTRATS DE CONSTRUCTION (%)

Secteur	de 1984 à 1985	de 1985 à 1986	de 1986 à 1987
Résidentiel	− 12	+ 73	+ 26
Commercial	+ 35	+ 81	− 3
Industriel	+ 23	+ 5	+ 48
Institutionnel	− 46	− 17	− 23
Génie civil	− 13	− 19	− 25
Total	**− 12**	**+ 37**	**+ 4**

Source: Communauté urbaine de Montréal, Office de l'expansion économique, Construction sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal, décembre 1984, 1985, 1986, 1987, compilation d'après les rapports des Publications Southam.

TABLEAU 18
PRINCIPAUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION[1] – Janvier 1988

1- ÎLE DE MONTRÉAL

Construction	Valeurs en millions $	Répartition en %	Nombre de projets
Résidentielle	1 316,2	38,5	55
Commerciale	1 127,8	33,0	46
Industrielle	237,2	6,9	14
Institutionnelle	217,8	6,4	12
Travaux de génie	24,0	0,7	4
Assainissement des eaux[2]	492,0	14,4	–
Total	**3 415,0**	**100,0**	**131[3]**

2- LAVAL

Construction	Valeurs en millions $	Répartition en %	Nombre de projets
Résidentielle	143,8	60,7	10
Commerciale	78,0	32,9	7
Industrielle	15,0	6,3	2
Total	**236,8**	**100,0**	**19**

1. Chantiers de construction en activité en janvier 1988 et dont la valeur des travaux est de 5,0 M$ et plus
2. Dont: Intercepteur nord et émissaire (9,5 M$, terminés à 37 %), station de pompage (13 M$, terminés à 96 %), traitement physico-chimique (232 M$, terminés à 83 %), intercepteur sud (231M$, avancés à 66 %).
3. Excluant l'assainissement des eaux.

Source: Compilation d'après la liste des chantiers importants de la Commission de la construction du Québec, Service recherche et organisation, Revue de l'activité dans l'industrie de la construction, janvier 1988.

TABLEAU 19
RÉPARTITION DES MISES EN CHANTIER
ENSEMBLE DES LOGEMENTS
Région métropolitaine de Montréal

Territoires	Cumulatif 1972 à 1976	1977 à 1982	1983 à 1987
Île de Montréal	44,9 %	39,2 %	42,4 %
Partie nord de la métropole (incluant Laval)	23,2 %	35,3 %	32,6 %
Partie sud de la métropole (incluant Longueuil)	31,9 %	25,5 %	24,9 %
Région métropolitaine[1]	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Territoires	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Ville de Montréal	2 952	3 971	6 467	6 571	6 822	6 204	7 300
Banlieues-CUM	3 736	1 191	2 220	2 711	3 977	4 600	8 663
Total - Île de Montréal	**6 688 (45,7 %)**	**5 162 (44,9 %)**	**8 687 (44,1 %)**	**9 282 (49,2 %)**	**10 799 (49,7 %)**	**10 804 (37,9 %)**	**15 963 (38,0 %)**
Laval	2 542	1 780	3 580	2 463	2 980	5 199	6 645
Périphérie nord	2 427	1 955	3 261	2 754	3 162	5 012	7 652
Total – Partie nord-métropole	**4 969 (33,9 %)**	**3 735 (32,5 %)**	**6 841 (34,8 %)**	**5 217 (27,6 %)**	**6 142 (28,3 %)**	**10 211 (35,8 %)**	**14 297 (34,0 %)**
Longueuil	209	598	673	803	958	1 462	1 861
Périphérie sud	2 777	2 002	3 481	3 576	3 832	6 046	9 903
Total – Partie sud-métropole	**2 986 (20,4 %)**	**2 600 (22,6 %)**	**4 154 (21,1 %)**	**4 379 (23,2 %)**	**4 790 (22,0 %)**	**7 508 (26,3 %)**	**11 764 (28,0 %)**
Région métropolitaine	**14 643 (100,0 %)**	**11 497 (100,0 %)**	**19 682 (100,0 %)**	**18 878 (100,0 %)**	**21 731 (100,0 %)**	**28 523 (100,0 %)**	**42 024 (100,0 %)**

1. Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMRM).

Source: Compilation d'après les publications mensuelles de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), Statistique du logement, Bureau régional du Québec.

TABLEAU 20
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL[1]
Dépenses en immobilisations et en réparations
(en milliers de dollars courants)

	1985[2]	1986[3]	1987[4]
Activités primaires et industrie de la construction	590 894 4,9%	642 539 4,3%	649 980 3,8%
Activités de fabrication	2 117 806 16,2%	2 319 975 15,4%	2 957 266 17,3%
Activités tertiaires	10 385 158 79,3%	12 085 069 80,3%	13 455 622 78,8%
Total	**13 093 858 100,0%**	**15 047 583 100,0%**	**17 062 868 100,0%**
Habitation	3 725 602	4 888 877	5 375 181
Administration publique	1 856 196	1 826 049	1 883 869
Ministères québécois	9,7%	8,1%	7,3%
Ministères fédéraux	10,0%	8,0%	8,1%
Administrations municipales	56,3%	58,6%	58,2%
Institutions publiques[5]	21,8%	21,3%	20,9%
Fonds spéciaux[6]	2,2%	4,0%	5,5%
Entreprises publiques[7]	1 771 757	1 628 935	1 860 384
Secteur privé	72,3%	77,0%	78,0%
Secteur public	27,7%	23,0%	22,0%

1. Il s'agit de l'ancienne région administrative de Montréal comprenant les territoires des régions de Montréal, de Laval, de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière, tels que définis depuis 1987.
2. Dépenses réelles
3. Dépenses réelles provisoires
4. Dépenses prévues revisées (mi-année)
5. Comprend les dépenses des commissions scolaires, des Cégeps et des hopitaux
6. Comprend les dépenses de diverses régies publiques, du CRIQ, de la CSST, de la SHQ, de l'OPDQ, etc.
7. SIDBEC, Hydro-Québec, C.N.P., Via Rail, Air Canada, etc.

Source: D'après le Bureau de la Statistique du Québec, Investissements privés et publics au Québec, 1985-1987, 1987, 69 pages.

PARTIE 2 LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE[1]

La vigueur du secteur de la construction et l'accroissement des achats d'équipements manufacturiers ont renforcé l'économie montréalaise en 1987. Mais une baisse de la construction résidentielle et une modération des dépenses de consommation sont entrevues pour 1988. Grâce notamment à l'augmentation des exportations et à l'amélioration de la compétitivité des firmes locales, la croissance économique devrait cependant se poursuivre.

Le secteur primaire est à peu près inexistant sur l'île de Montréal et concerne surtout des entreprises agricoles situées à Laval. Le secteur manufacturier occupe environ le cinquième des salariés dans l'île de Montréal et rassemble environ 15 % des investissements: il regroupe principalement des entreprises de taille moyenne et grande, le grand nombre de petites entreprises ne représentant proportionnellement que peu d'emplois. L'économie montréalaise est en fait dominée par le secteur tertiaire, où près des trois quarts des emplois se retrouvent et où s'effectuent la majeure partie des investissements.

La majorité des entreprises de l'île de Montréal (95 %) ont moins de 50 employés et elles procurent un travail à plus du tiers des salariés. À Laval, une proportion comparable d'entreprises artisanales et petites concentre environ la moitié des emplois. Les entreprises de taille moyenne, de 50 à 199 salariés, représentent 4,0 % des entreprises et 22 % des emplois sur l'île de Montréal; à Laval, les parts correspondantes sont respectivement 3,4 % et 26,0 %. Finalement, les grandes et les très grandes entreprises (200 employés et plus) sont relativement peu nombreuses, environ 600 sur l'île de Montréal par exemple, mais accaparent 41,5 % des emplois de l'Île et 23 % de ceux de Laval.[2]

2.1 Les activités tertiaires

Près des trois quarts des emplois de l'île de Montréal et de Laval dépendent des activités tertiaires. Ces dernières seront majoritairement responsables de la création d'emplois au cours des prochaines années.

2.1.1 Le tertiaire courant

La plupart des emplois tertiaires sont liés à l'accroissement de la consommation. Ce tertiaire traditionnel ou banal regroupe des commerces, des services personnels et socio-culturels, l'hébergement, la restauration, etc.. Ces activités ont profité de la reprise des dépenses des ménages et des investissements par les entrepreneurs: des projets commerciaux importants ont marqué le paysage du centre-ville de Montréal, plusieurs centres commerciaux ont connu des rénovations ou des expansions, le nombre de franchises commerciales est en progression constante, aux fermetures d'hôtels des années antérieures a suivi l'addition d'environ 1 000 chambres de 1986 à 1987, etc..

Ce tertiaire de consommation ne devrait toutefois pas retrouver le rythme qu'il a connu dans les années 1970. Beaucoup de ces activités courantes sont en effet très reliées à la croissance démographique; or celle-ci a ralenti et tend même à se stabiliser à l'échelle métropolitaine. L'emploi dans les entreprises publiques ou para-publiques est également à la baisse ou se stabilise. Enfin, en raison de ses propres difficultés de croissance, le secteur manufacturier n'a plus pour le tertiaire l'entraînement qu'il avait auparavant.

1. On consultera avec profit, pour de plus amples détails:
   - un document réalisé en août 1987 par la Commission de l'emploi et de l'immigration et intitulé **Perspectives de l'économie et du marché du travail, Île de Montréal**, 74 pages.
   - les bulletins régionaux trimestriels sur le marché du travail du Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, environ 60 pages chacun.
   - Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre, Région métropolitaine de Montréal, **Portrait socio-économique, Région métropolitaine de Montréal**, déc. 1986.

2. Compilation effectuée par la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre de la région métropolitaine de Montréal d'après un relevé du dossier des employeurs effectué par Emploi et Immigration Canada et daté du 31 mai 1986.

Les ventes au détail sont un indice très pertinent de l'évolution du tertiaire banal. En 1986, les ventes enregistrées dans la métropole montréalaise se chiffraient à 16,3 milliards de dollars, une hausse de 50,2 % par rapport à 1981 alors que l'indice des prix à la consommation augmentait pour sa part de 34,4 % au cours de la même période. Comparativement, les ventes au détail de la métropole torontoise se sont accrues de 60 % de 1981 à 1986.

2.1.2 Le tertiaire supérieur

Les activités tertiaires plus exportatrices et plus orientées vers la production occupent moins de travailleurs mais le caractère moteur de ces activités rejaillit sur l'ensemble de l'économie ainsi que sur le rôle de la métropole comme élément intégrateur de l'économie québécoise.

Ce tertiaire supérieur regroupe des activités et des équipements divers tels que :

— des sièges sociaux, dont les principaux offraient 126 000 emplois sur le territoire de la CUM en 1984,

— des bureaux d'ingénieurs-conseil, Montréal rassemblant environ 88 % des travailleurs dans ce genre d'entreprises au Québec,

— des services spécialisés et de haut niveau, dont Montréal est le principal fournisseur pour les entreprises québécoises,

— des centres de recherche et de développement,

— des services associés à de grands équipements, tels que le port de Montréal, le Palais des Congrès, le Stade Olympique, etc..

Certaines des activités de ce tertiaire supérieur montréalais ont connu dans le passé des difficultés de croissance, à la suite de l'évolution des technologies (dans les communications) et à la suite de la migration de sièges sociaux importants (dans les services commerciaux et immobiliers). Les services aux entreprises ont cependant connu une expansion notable. Cette croissance s'appuie majoritairement sur les marchés montréalais et québécois.

Le décloisonnement amorcé récemment au sein des services financiers a favorisé les consommateurs et de nouveaux services sont venus s'ajouter, supportant la croissance de ce secteur. La très forte activité de l'immobilier montréalais au cours des récentes années a également contribué au développement des services financiers, immobiliers et des assurances.

Dans le secteur des transports, on a assisté à plusieurs regroupements d'entreprises, notamment dans les services aériens et dans le camionnage. Ces consolidations, l'informatisation accrue des services de même que les difficultés des services ferroviaires ont négativement affecté l'emploi dans ce domaine malgré l'expansion des services.

Dans le domaine des communications, de nouveaux équipements ont vu le jour, dont l'implantation de l'édifice de Téléport, et d'autres projets sont envisagés, dont la Cité du Cinéma.

Les services aux entreprises ont poursuivi leur développement, particulièrement les bureaux de génie-conseil, les consultants en comptabilité, en gestion, en marketing et en informatique. L'essor des PME explique une partie

notable de cette croissance en raison des besoins accrus de ce genre d'entreprises en matière de services.

Du côté des services publics et para-publics, les changements démographiques et sociaux, en particulier le vieillissement de la population, ont suscité de nouveaux besoins que les restrictions budgétaires ne peuvent combler. Dans certains cas, pour les centres d'accueil et pour certains services à domicile, le secteur privé a pris la relève.

TABLEAU 21
VALEUR DU COMMERCE DE DÉTAIL ET INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION 1981 À 1987

	1981	1982	1983	1984	1985	1986[1]	1987[1]
Région métropolitaine de recensement de Montréal							
Ventes au détail en millions de dollars courants	10 833,4	11 610,0	12 133,0	13 603,2	15 041,1	16 269,2 (10 467,1)	n.d. (12 873,3)
Part en pourcentage des ventes au Québec[2]	47,8	49,4	47,1	47,4	47,3	47,0	n.d.
Indice des prix à la consommation 100 = 1981	100,0	111,6	117,8	122,7	128,1	134,4	142,2 (oct.)
Région métropolitaine de Toronto							
Ventes au détail en millions de dollars courants	12 614,6	13 056,6	14 605,5	15 730,0	17 994,5	20 180,4 (14 314,8)	n.d. (16 164,1)
Part en pourcentage des ventes en Ontario[2]	37,4	36,7	37,0	36,5	36,7	37,8	n.d.
Indice des prix à la consommation 100 = 1981	100,0	111,3	118,0	123,7	128,5	134,6	143,9 (oct.)

n.d. : non disponible

1. Les chiffres entre parenthèses représentent le total des mois de janvier à septembre.
2. Au recensement de 1981, les régions métropolitaines de recensement de Montréal et de Toronto représentaient respectivement 43,9 % et 34,8 % de la population québécoise et ontarienne; en 1986, ces proportions étaient respectivement de 44,7 % et de 37,6 %.

Source: Compilation d'après Statistique Canada, Revue Statistique du Canada, publication 11-003F.

2.1.3 Les sièges sociaux

Montréal est un centre de contrôle corporatif de taille et cet aspect distingue bien le tertiaire montréalais de celui des autres régions du Québec. Dans les secteurs financiers (banques, assurance-vie, fiducie, etc.), la valeur des actifs détenus par les principaux sièges sociaux situés dans la métropole se chiffrait en 1984 à 282 milliards de dollars, soit environ 35 % du total canadien. Dans les secteurs non financiers, les plus importants sièges sociaux montréalais contrôlaient des revenus de l'ordre de 84,6 milliards de dollars, soit environ le cinquième du total canadien. Dans les activités manufacturières, incluses dans les secteurs non financiers, 28,2 milliards de revenus étaient détenus par des sièges sociaux montréalais. Dans le domaine industriel, la part de la région métropolitaine de Montréal a beaucoup baissé depuis 1977 et la part des revenus des sièges sociaux de manufactures sous contrôle québécois s'est accrue de 59,6 % à 68,9 % de 1977 à 1984.

2.1.4 La finance

Depuis déjà quelques années, les milieux d'affaires montréalais font plusieurs efforts pour promouvoir les aspects financiers de la métropole : création, en collaboration avec la ville de Montréal et le gouvernement du Québec, du Bureau des établissements financiers internationaux (BEFIM), réorientation de la Bourse de Montréal (définition de créneaux spécifiques, dont les sociétés de ressources naturelles petites ou intermédiaires, intégration à un axe international) etc..

Le secteur financier montréalais profite de l'avance prise par le Québec en matière de déréglementation. Ce contexte a été favorable à la consolidation d'une base financière régionale, formée d'institutions telles la Banque Nationale du Canada, le Groupe La Laurentienne, le Mouvement Desjardins, la Corporation financière Power, le courtier Lévesque-Beaubien, ...

La statistique boursière est un indicateur courant de la situation financière de la métropole. En 1984, la valeur totale des transactions boursières enregistrées à la bourse de Montréal atteignait 7,0 milliards de dollars : en 1986, cette valeur avait plus que doublé avec 16 milliards de dollars. En 1987, de janvier à novembre, la même valeur grimpait à plus de 20 milliards. Malgré cette croissance, l'activité boursière de Montréal reste globalement environ quatre fois moins élevée que celle de Toronto. En octobre 1987, la crise boursière mondiale a occasionné une chute brutale des valeurs. Les corrections que dut faire le marché montréalais n'ont pas eu autant d'ampleur que celles de bourses plus importantes telles que Toronto ou New York.

2.1.5 Le tourisme

L'activité touristique montréalaise occupe une place à part en raison de ses retombées nombreuses, dont profitent plusieurs secteurs économiques, et en raison du fait qu'elle associe à la fois des événements (festivals, congrès, courses d'automobiles, etc.), de grands équipements (Palais des Congrès, Stade Olympique, etc.), des sites et places (Vieux-Montréal, musées, Mont-Royal, quartiers pittoresques) ainsi que toute une infrastructure de services et de commerces (restauration, hébergement, services de réservation, etc.).

TABLEAU 22
SIÈGES SOCIAUX ET CONCENTRATION MÉTROPOLITAINE
Principales entreprises dont le siège social est à Montréal ou à Toronto, 1977 et 1984(1)

Secteurs non-financiers: revenus totaux, en millions de dollars courants
Secteurs financiers: valeur des actifs, en millions de dollars courants

Secteurs		Total	Ratio Tor. / Mtl	Pourcentage	
				Du total canadien	Contrôle étranger
SECTEURS NON FINANCIERS					
Manufacturier					
Montréal	1977	19 892	2,0	24,8	40,4
	1984	28 247	3,1	16,8	31,1
Toronto	1977	39 484		49,2	69,4
	1984	88 840		52,4	70,8
Services					
Montréal	1977	22 205	1,1	36,1	15,3
	1984	55 769	1,1	32,2	7,1
Toronto	1977	24 450		39,7	26,2
	1984	60 326		34,8	38,0
Matières premières					
Montréal	1977	2 409	8,0	7,7	81,7
	1984	633	64,2	0,8	52,4
Toronto	1977	19 334		62,1	57,5
	1984	40 611		52,9	64,0
Total					
Montréal	1977	44 506	1,9	25,7	—
	1984	84 649	2,2	20,2	15,4
Toronto	1977	83 268		48,2	—
	1984	188 977		45,2	58,8
SECTEURS FINANCIERS					
Montréal	1977	104 032	1,4	34,8	1,4
	1984	281 978	1,3	35,1	2,9
Toronto	1977	140 783		47,1	5,4
	1984	354 394		44,1	9,0

1. Dans la mesure où le nombre d'entreprises considérées par secteur n'est pas le même pour 1977 et 1984, les valeurs absolues doivent surtout être examinées par le biais des ratios et des pourcentages.

Sources: D'après R.K. Semple et W.R. Smith, « Metropolitan Dominance and Foreign Ownership in the Canadian urban system », dans Canadian Geographer, XXV, 1, 1981, pp. 4-26, et R.K. Semple « Regional Analysis of Corporate Decision Making Within the Canadian Economy », dans Still Living Together: Recent Trends and Futur Directions in Canadian Regional Developement, de l'Institut de recherches politiques, 1987, pp. 203-235.

TABLEAU 23
VOLUMES ET VALEURS DES TRANSACTIONS BOURSIÈRES Montréal et Toronto

	Bourse de Montréal	Bourse de Toronto
1- Volume des transactions (000')		
1979	177 662	1 390 773
1980	299 128	2 009 090
1981	205 974	1 510 274
1982	208 181	1 576 706
1983	316 891	2 441 120
1984	400 890	2 124 027
1985	643 264	3 298 481
1986	1 095 878	4 906 703
1987 janv. à nov.	1 912 165	7 135 529
2- Valeurs des transactions (M$)		
1979	2 675,1	18 726,1
1980	3 856,7	29 514,4
1981	3 350,2	25 094,2
1982	2 773,5	17 670,2
1983	5 090,6	30 196,8
1984	7 013,7	26 681,7
1985	10 553,1	44 196,4
1986	15 982,8	63 684,1
1987 janv. à nov.	20 658,3	98 609,2

Source: Statistique Canada, Revue Statistique du Canada, publication n° 11-003 F.

TABLEAU 24
TOURISME DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL 1980 – 1986

	Nombre de touristes	Total des nuitées	Dépenses directes
Total[1]	**'000**	**'000**	**'000 000 $**
1980	4 914	16 954	538
1982	4 655	15 851	630
1984	4 808	15 044	790
1986	5 742	17 732	865
Origines	**%**	**%**	**%**
1980			
Québec	41,0	33,3	32,5
Reste du Canada	23,2	28,9	23,8
États-Unis	26,0	25,7	29,7
Autres pays	9,7	12,2	13,9
1986			
Québec	40,2	34,7	31,8
Reste du Canada	25,2	22,3	22,3
États-Unis	25,8	28,5	34,1
Autres pays	8,8	14,5	11,8

1. Estimations de la clientèle de touristes (voyages-personnes), tous buts de voyage.

Source: Patrick Cluseau, *Le Québec touristique, indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1986*, Les publications du Québec, ministère du Tourisme 1987, tableaux 11,12,13,14.

TABLEAU 25
PRINCIPAUX BUTS DE VOYAGES DES TOURISTES DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL 1986

	Buts (%)			
	Agrément	Parents et amis	Affaires et congrès	Autres buts
Touristes québécois	19,2	49,0	27,8	4,0
Touristes canadiens des autres provinces	18,4	36,7	41,6	3,3
Touristes américains	54,0	22,7	21,3	2,0
Touristes résidant dans des pays autres que les États-Unis	32,1	43,1	22,9	1,9

Source: Patrick Cluseau, *Le Québec touristique, indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1986*, Les publications du Québec, ministère du Tourisme, 1987, tableau 15.

TABLEAU 26
LE MARCHÉ DES CONGRÈS
Île de Montréal et Laval
1977 à 1987

Année	Nombre de congrès	Nombre de délégués	Assistance moyenne par congrès	Nombre total de nuitées	Dépenses quotidiennes moyennes par délégué ($)	Dépenses totales des délégués ($)	Retombées économiques estimées (M$)
1981	313	126 605	405	474 769	115,00	54 598 406	114,7
1982	252	134 699	535	505 121	130,00	65 665 730	137,9
1983	230	124 321	540	466 203	145,00	67 599 543	141,6
1984	285	123 939	435	464 771	160,00	74 373 400	156,2
1985	288	165 395[1]	574	620 231	175,00	108 540 420	227,9
1986	317	188 660	595	637 870	149,50	95 406 224	200,4
1987	277	203 598	735	759 082	175,00	132 838 350	279,0

1. Les quelques 70 000 témoins de Jéhovah qui ont tenu leur congrès à Montréal en 1985 n'ont pas été inclus; ils n'ont utilisé aucun hôtel et ont massivement fait du camping au Parc Olympique.

Source: L'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal.

De 1980 à 1984, la métropole montréalaise accueillait en moyenne près de cinq millions de touristes par année. En 1986, dernière année pour laquelle des informations sont disponibles, la fréquentation touristique était passée à 5,7 millions, ces touristes entraînant des dépenses directes évaluées à 865 millions de dollars. Le Québec demeure le principal bassin de clientèle touristique pour Montréal, avec 40 % des touristes en 1986, suivi des États-Unis et du reste du Canada, avec des parts comparables d'environ 25 %. Compte tenu de leur nombre, les Américains constituent la clientèle dont les dépenses sont les plus élevées; plus de la moitié de ceux-ci séjournent à Montréal pour leur simple agrément.

Sans être le plus achalandé, le tourisme de congrès est le plus rentable pour la métropole. En 1987, Montréal recevait 277 congrès, avec une assistance de près de 204 000 personnes et des retombées économiques estimées à 279 millions de dollars.

2.1.6 Les transports

Les activités de transport de la métropole soutiennent la vocation de Montréal comme centre de transit, de correspondance et de transferts intermodaux, tant pour les marchandises que pour les personnes. Le développement des installations et des services ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, est important pour le maintien de cette vocation, ceci en raison des nombreuses activités associées et en raison des échanges notables que ces équipements et services permettent dans la région, à l'intérieur du Québec et avec l'extérieur de celui-ci.

Selon une étude récente[1], les activités reliées au transport ferroviaire, aérien et maritime entraîneraient dans la métropole les effets économiques directs suivants: une main-d'œuvre de 48 799 personnes, une masse salariale de 1,4 milliard de dollars, une valeur ajoutée de près de 2 milliards de dollars et des dépenses d'opération évaluées à près de 3,5 milliards de dollars. Les fabricants d'équipement de transport contribuent également à l'impact des transports dans la région, additionnant par exemple aux chiffres précédents 28 328 emplois et une masse salariale évaluée à 647,0 millions de dollars.

Les événements de la dernière décennie (crise du pétrole, droits d'atterrissage accordés à Toronto, etc.) ont affaibli le système aéroportuaire montréalais. Le trafic a toutefois repris après 1983, pour atteindre en 1986 un total de 7,54 millions de passagers, dont les trois quarts à Dorval et 109 691 tonnes métriques de marchandises, dont 73,2 % à Mirabel.

Par ailleurs, le dynamisme du port de Montréal se maintient. Après les années records de 1980 et de 1981, avec 24,8 millions de tonnes chargées et déchargées pour chacune, le port est revenu à un trafic comparable à celui des années 1970, soit un tonnage total oscillant entre 21 et 22 millions de tonnes métriques. La manutention des conteneurs contribue fortement au succès du port. Le trafic des marchandises conteneurisées, très rentable, s'accroit sans cesse, passant par exemple de 14,1 % du tonnage total chargé et déchargé en 1981 à 25,1 % de ce total en 1987.

Aux activités précédentes, il faudrait finalement ajouter le transport terrestre par train (environ 12 millions de tonnes de marchandises entrant et sortant de Montréal), par autobus (avec ces deux importantes compagnies que sont Voyageur Inc. et Greyhound Bus Lines Inc.) et par camions (avec 85 entreprises de camionnage desservant l'île de Montréal).

1. Serge Langford, **L'impact économique du transport à Montréal**, Office de l'expansion économique, Communauté urbaine de Montréal, avril 1985, 56 pages.

TABLEAU 27
TRAFIC AÉROPORTUAIRE ET PORTUAIRE
Montréal

AÉROPORTS

Passagers (embarquement, débarquement, en milliers)

Année	Mirabel	Dorval
1976	1 490,7	5 523,6
1979	1 587,5	6 422,4
1983	1 299,9	5 355,2
1984	1 174,6	5 567,0
1985	1 734,1	5 705,0
1986	1 875,1	5 667,5
1987	1 340,7*	n.d.

Marchandises (chargées, déchargées, en tonnes métriques)

Année	Mirabel	Dorval
1979	77 443	43 139
1983	71 421	31 438
1984	78 300	33 393
1985	79 900	31 247
1986	80 284	29 407
1987	59 794*	n.d.

PORT

Tonnage (chargé et déchargé) et conteneurs

Année	Tonnage annuel en milliers de tonnes métriques	Nombre de conteneurs en milliers
1971	21 561	108
1981	24 795	330
1984	23 799	429
1985	21 094	481
1986	21 600	500
1987	21 900	574

n.d.: non disponible

* Données préliminaires pour les trois premiers trimestres

Source: Statistique Canada, Cat. 51-203 et 51-204; l'Administration du port de Montréal; Affaires publiques, Transports Canada.

TABLEAU 28
TONNAGE ANNUEL CHARGÉ ET DÉCHARGÉ AU PORT DE MONTRÉAL
(en millions de tonnes métriques et en % du tonnage total par catégorie)

Principales catégories		Années 1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Tonnage total	Nombre	24,8	20,3	22,7	23,8	21,1	21,6	21,9
Marchandises générales								
totales	Nombre	5,1	4,4	4,7	5,2	5,4	6,1	6,7
	%	20,6	21,7	20,7	21,9	25,8	28,2	30,6
conteneurisées	Nombre	(3,5)*	(3,2)	(3,8)	(4,1)	(4,4)	(4,9)	(5,5)
	%	(14,1)	(15,9)	(16,5)	(17,4)	(21,0)	(22,7)	(25,1)
Céréales	Nombre	6,2	6,2	6,5	5,8	4,6	4,0	4,1
	%	25,0	30,3	28,4	24,2	21,8	18,5	18,7
Produits pétroliers	Nombre	6,7	5,0	5,3	5,2	4,7	4,8	5,6
	%	27,0	24,6	23,3	21,8	22,3	22,2	25,6
Autres vracs	Nombre	6,8	3,5	3,8	4,9	5,1	5,8	5,0
	%	27,4	17,2	16,7	20,6	24,2	26,8	22,8
Nombre de conteneurs (000)		330	316	358	429	481	500	574

* Les marchandises générales conteneurisées sont incluses dans les marchandises générales totales.

Source: Administration du port de Montréal.

Graphique 3

Système aéroportuaire montréalais

Trafic des passagers
(embarquement et débarquement)

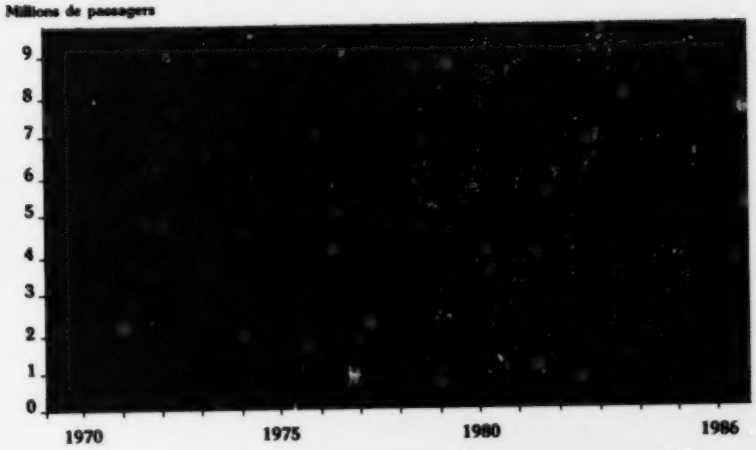

Trafic des marchandises
(chargées et déchargées)

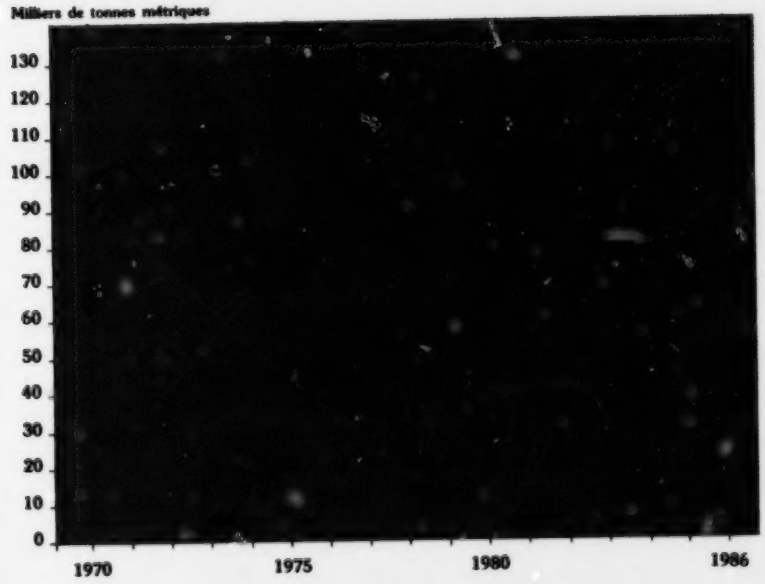

Note: Mirabel n'a ouvert aux vols réguliers qu'en novembre 1975. De plus, le système aéroportuaire montréalais est l'objet d'un important trafic de transit: par exemple, des passagers allant d'Europe vers Toronto avec arrêt à Mirabel;
des marchandises enregistrées dans les avions à l'arrivée et au départ de Mirabel mais non déchargées ou chargées.

Source: Statistique Canada, cat. 51-203, 51-204 et 51-005;
Affaires publiques, Transports Canada.
OPDQ, Direction régionale de Montréal, compilation 1988.

2.2 Les activités manufacturières

2.2.1 Une décroissance de l'emploi et une modernisation des activités

L'île de Montréal affiche une baisse de l'emploi manufacturier d'environ 9,0 % entre 1981 et 1986. En fait, il y a aujourd'hui moins d'emplois dans l'industrie montréalaise qu'il y a vingt ans. Par contre, profitant de nombreux investissements au cours des dernières années, Laval connaît une hausse du nombre d'employés dans les activités manufacturières; selon la Corporation de développement économique de Laval (CODEL), 1 400 emplois ont été créés dans le secteur manufacturier au cours de la seule année 1987.

TABLEAU 29
VARIATION DE L'EMPLOI MANUFACTURIER[1]

		Selon CEIC		Selon INRS	
		Île de Montréal	Laval	Île de Montréal	Laval
Emploi manufacturier ('000)	**1981**	247,7	10,9	246,5	10,7
	1986	226,3	11,3	222,8	12,3
Variation 81/86 (%)		– 8,6	3,7	– 9,6	14,9

1. Dans les deux cas, il s'agit d'estimations basées sur des banques de données propres aux deux organismes indiqués, soit la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) et l'Institut national de la recherche scientifique — Urbanisation (INRS)

Toutefois, la valeur ajoutée et la valeur des livraisons des entreprises industrielles se sont accrues, témoignant du dynamisme des établissements, notamment en termes de productivité. Le rythme de cet accroissement pour l'île de Montréal est par contre inférieur à celui observé à l'échelle de l'ensemble métropolitain et à l'échelle du Québec.

Le poids manufacturier de l'île de Montréal dans la région métropolitaine continue également à décroître, tout en étant encore très dominant (81,9 % pour le nombre de salariés et 79,8 % pour la valeur des livraisons en 1984).

On observe donc une décroissance relative de l'activité manufacturière montréalaise. Cette dernière est explicable par plusieurs facteurs. Il y a certes la tertiarisation croissante de l'économie régionale, comme cela se produit dans la plupart des grandes métropoles. Montréal subit aussi un redéploiement des établissements industriels à la recherche de sites plus avantageux, ce qui défavorise la ville même de Montréal au profit des banlieues de la CUM, mais également les villes de l'Île au profit de la couronne suburbaine, notamment Laval et Longueuil. La désindustrialisation accélérée de la ville de Montréal, et dans une moindre mesure, de l'Est de l'île de Montréal, est sans doute le principal facteur responsable du recul manufacturier de la CUM. La fragilité de la structure industrielle de la ville centrale ressort en effet par la part importante des groupes manufacturiers à productivité moindre, à plus faible croissance d'emplois et aussi plus vulnérables à la concurrence extérieure[1].

1. L'INRS — Urbanisation a bien cerné ces phénomènes à l'occasion de plusieurs études dont la dernière, réalisée sous la direction de Pierre Lamonde, est parue en Avril 1988, avec comme titre: **La transformation de l'économie montréalaise**, 1971-1986, 160 pages.

Par ailleurs, la structure de l'industrie montréalaise se modifie progressivement en faveur de groupes à productivité plus forte que la moyenne et plus exportateurs tels que les équipements de transport, les produits électriques et électroniques ou la machinerie. La modernisation est un facteur favorable à ce changement, notamment dans l'imprimerie et le matériel de transport, mais ne suffit pas parfois à enrayer le déclin de certaines industries, par exemple dans le cas du vêtement.

Enfin, en 1987, l'ensemble des terrains à vocation industrielle occupait 13,3 % de la superficie totale de l'île de Montréal, soit 5 628 hectares, ce qui équivalait à une légère baisse par rapport à 1983 (6 008 hectares, 14,2 %).[1] Les terrains industriels vacants totalisaient 1 969 hectares soit 35 % de l'espace industriel total. Les plus grandes superficies utilisées par l'industrie se retrouvaient dans la ville de Montréal (1 287 hectares), Montréal-Est, Saint-Laurent, Anjou, Lachine, Lasalle, Pointe-Claire et Dorval. À Laval, trois parcs industriels aménagés rassemblent 928 hectares.

2.2.2 Des variations sectorielles

Les tendances sectorielles sont difficiles à cerner dans le domaine industriel en raison d'une disponibilité variable des données, de cycles que traversent certains secteurs, de contrats gouvernementaux modifiant considérablement la situation d'un secteur donné, d'une conjoncture économique fluctuante, etc. Par exemple, la vigueur exceptionnelle de la construction et des investissements par les entreprises au cours des deux dernières années a pu relancer des industries en régression il y a quatre ou cinq ans. Autre exemple, dans la région, un secteur donné peut être dominé par quelques entreprises de taille qui un an auparavant licenciaient des salariés et qui un an après engagent des travailleurs à la faveur de gros contrats subventionnés.

2.2.2.1 Le textile et le vêtement

La base manufacturière traditionnelle de Montréal est bien représentée par la triade « textile — bonneterie — vêtement ». Celle-ci regroupe environ le quart des emplois manufacturiers de l'île de Montréal ; elle se concentre toutefois majoritairement dans la ville même de Montréal, où elle rassemble près de 40 % de l'emploi industriel. Elle est presque absente de Laval.

Les effectifs de ces groupes industriels ont vu leur nombre chuter considérablement : selon les données de l'INRS, les entreprises du textile, de la bonneterie et du vêtement de la CUM ont enregistré une perte d'environ 15 000 emplois de 1981 à 1986. Plusieurs facteurs expliquent cette décroissance : une forte concurrence sur le marché mondial, une certaine saturation du marché domestique, une productivité moindre, un entrepreneurship traditionnel, une faiblesse des immobilisations, une rationalisation des modes de production, etc..

Malgré les pertes subies, Montréal demeure un centre important de l'industrie du vêtement, avec un grand nombre d'entreprises et de fournisseurs de biens et services. Certains secteurs sont aussi assez dynamiques, l'industrie du vêtement-mode et celle de la fourrure par exemple. Des tables de concertation sur l'avenir de cette filière, la création d'organismes de support, fusionnés en 1987 en un seul organisme, le Centre de développement des industries de la

1. Données provenant du Service d'évaluation de la CUM d'après le rôle d'évaluation 1987.

mode (CDIM) et la venue de jeunes entrepreneurs sont des conditions favorables à une certaine relève de ces industries.

2.2.2.2 Les aliments et boissons

L'industrie des aliments et boissons est en pleine mutation : les produits nouveaux se multiplient, la publicité y est de plus en plus forte et la compétition entre les firmes est très intense. L'emploi y a baissé au cours des dernières années mais la part des salariés industriels y reste encore parmi les plus fortes : 9,3 % pour l'île de Montréal et 13,3 % pour Laval en 1986. De 1985 à 1988, avec 594,0 M$, ce secteur a connu les plus importants investissements manufacturiers de la métropole, devançant à cet égard les produits chimiques et le matériel de transport. La consolidation récente de ce secteur laisse entrevoir une hausse de la productivité et une relative stabilité à court terme de l'emploi.

2.2.2.3 Les activités associées aux métaux, aux machines et aux équipements

Les industries les plus modernes se retrouvent dans une filière composée de la première transformation des métaux, des produits métalliques, de la machinerie, de l'équipement de transport et des produits électriques et électroniques. Ces groupes détenaient en 1986 environ 30 % des emplois manufacturiers de la CUM et 35 % de ceux de Laval. Les industries de fabrication dominent cette filière. On y trouve aussi plusieurs industries de pointe, à haute technologie où Montréal a une position d'exportation (spécialement dans l'aéronautique et les technologies spatiales). Cette filière a un potentiel élevé de développement et suscite des échanges industriels notables, surtout en raison des industries fabriquant des produits et des composantes métalliques qui procèdent à une majorité des opérations de sous-traitance. Enfin, la croissance de l'emploi manufacturier est surtout manifeste dans ces groupes.

Les produits métalliques constituent le principal employeur manufacturier de Laval, avec 17,3 % de l'emploi secondaire et regroupent 7,6 % de l'emploi industriel de l'île de Montréal. Profitant d'une demande suscitée par de nombreux travaux de construction et d'un accroissement des investissements dans l'outillage par les entreprises, ce secteur a connu une croissance depuis 1984.

La situation des industries du matériel de transport est peu homogène. Certaines activités connaissent des difficultés réelles : de nombreux licenciements ont ainsi été observés dans les secteurs ferroviaire et maritime. Par contre, dans le secteur aéronautique, plusieurs firmes ont profité d'efforts de R-D et d'une modernisation pour accroître leurs investissements et leurs marchés. Un peu plus d'un demi-milliard de dollars a été investi dans des industries d'équipements de transports de la métropole au cours des derniers trois ans et l'emploi s'y est accru au cours de cette période.

Les fabricants de machinerie ont connu une décroissance au cours des dernières années mais la demande en provenance d'industries en cours de modernisation pourrait ralentir cette chute.

Les produits électriques et électroniques forment un réservoir d'emplois important pour l'île de Montréal, avec 11,1 % de l'emploi manufacturier en 1986. C'est un des rares secteurs a avoir accru à la fois le volume de ses emplois

et sa part du total industriel. Le dynamisme des entreprises de télécommunications est le principal facteur de cette croissance.

2.2.2.4 L'imprimerie et l'édition

Comme certaines industries plus traditionnelles de Montréal, ce groupe a connu une modernisation et a bénéficié de l'essor de l'impression commerciale pour accroître son volume d'emploi depuis 1984. Tant à Laval que sur l'île de Montréal, ce secteur concentre environ 10 % de l'emploi manufacturier.

2.2.2.5 Les produits chimiques, le pétrole et le caoutchouc

Après plusieurs difficultés, dont la fermeture de quatre raffineries, la survie à court terme de l'industrie pétrochimique montréalaise serait assurée dans son état actuel:

— le taux d'utilisation des équipements dépasse les prévisions,

— les coûts ont été réduits et la productivité des entreprises s'est accrue,

— les investissements prévus d'ici 1992 sont de l'ordre de 360 M$ (150 M$ dans Kemtec, 150 M$ dans un projet d'usine de chlorure d'éthylène et monomère de chlorure de vinyle, 10 M$ par Pétromont, etc.).

TABLEAU 30
INVESTISSEMENTS DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
Région métropolitaine de recensement de Montréal

	en millions de dollars						
Industrie	**1981**	**1982**	**1983**	**1984**	**1985**	**1986**	**1987**
Aliments et boissons	144,3	153,3	144,6	182,6	166,9	195,9	231,2
Textile	16,8	15,3	17,7	22,7	n.d.	23,6	22,2
Bonneterie	9,0	6,4	6,8	8,7	6,2	5,0	8,9
Vêtement	13,1	10,3	11,6	14,0	15,7	15,0	18,4
Bonneterie et vêtement	22,1	16,7	18,4	22,7	21,9	20,0	27,3
Produits métalliques	71,3	46,7	46,8	87,7	82,3	81,0	79,9
Matériel de transport	108,1	92,6	84,0	117,2	145,0	133,2	224,6
Appareils et matériel électriques	63,9	71,3	79,7	118,0	146,5	143,2	156,7
Industrie chimique	153,5	128,6	109,0	124,6	169,7	212,6	188,5
Industries manufacturières diverses	16,8	15,6	23,0	22,1	26,2	38,2	35,1
Autres industries	575,3	509,0	422,6	474,1	518,7	612,4	778,3
Total fabrication	**1 172,1**	**1 049,1**	**945,8**	**1 171,7**	**1 277,2**	**1 460,1**	**1 743,8**

n.d.: Non disponible

Note: Dépenses réelles provisoires en 1986 et perspectives pour 1987
Investissements: immobilisations et réparations dans la construction, les machines et les outillages.

Source: Compilation d'après les données de Statistique Canada, cat. no. 61-205.

Grâce à la réalisation du projet Soligaz, qui convertirait l'oléoduc Sarnia-Montréal, lui permettant d'amener à Montréal des liquides de gaz naturel de l'Ouest, la croissance à long terme de la pétrochimie pourrait aussi bénéficier d'autres investissements, de l'ordre de plusieurs centaines de millions.

Dans le cas des produits chimiques, des immobilisations élevées devraient se poursuivre, particulièrement dans le secteur pharmaceutique, suite à l'adoption récente du projet de loi sur les brevets pharmaceutiques, assurant aux entreprises une période de protection de dix ans pour la mise en marché de nouveaux médicaments.

2.2.3 La haute technologie

Les industries de haute technologie s'imposent de plus en plus comme la référence quant à l'avenir industriel montréalais. Ces industries sont généralement celles où les dépenses en R-D et le nombre d'employés techniques dépassent ce qui est observé dans la moyenne des cas. Montréal compterait environ 300 entreprises de haute technologie. L'Office de l'expansion économique de la CUM a recensé 346 unités de recherche industrielle dans la grande région de Montréal (CUM, Laval, rive-sud).[1] Les entreprises de pointe sont principalement dans les secteurs suivants: ordinateurs et composantes électroniques, bureautique, communications et télécommunications, aéronautique et aérospatial, biotechnologie et industrie pharmaceutique, instruments scientifiques, optique et laser, robotique, logiciels et progiciels, laboratoires de recherches et de génie civil.

La haute technologie échappe à la distinction habituelle entre secondaire et tertiaire, certaines entreprises, telles que Canadair, Union Carbide Canada ltée et l'Institut Armand-Frappier, intégrant les activités de recherche et de production.

Les axes technologiques privilégiés en tant que perspectives de développement sont les télécommunications, l'aéronautique et l'aérospatial, la microélectronique et l'informatique (logiciels et conseil) ainsi que la biotechnologie.

Dans l'industrie aérospatiale, Montréal dispose de la majorité des quatres grandes entreprises canadiennes de premier niveau, soit celles qui fabriquent des produits complets destinés au marché mondial: Canadair, Pratt & Whitney, Bell Helicopter Textron et CAE Électronique. Plusieurs entreprises de deuxième niveau s'y trouvent aussi: Héroux inc., Marconi Canada, Rolls Royce Canada, Spar Aérospatiale limitée, etc.. Parmi les forces de ce secteur, mentionnons des inter-relations entre les firmes, une pénétration des marchés internationaux et une croissance soutenue de plusieurs entreprises. Parmi les faiblesses, citons l'absence de programme national important (la future agence spatiale canadienne corrigera cette lacune), une R-D encore insuffisante comparativement à la concurrence étrangère et le caractère cyclique des contrats privés. En février 1986, des protocoles ont été signés entre le Fédéral et deux grandes entreprises de la région:

— l'un, avec Spar Aérospatiale limitée, pour assurer la croissance interne de l'entreprise et l'accroissement des exportations, un projet de cinq ans, impliquant 170 M$ de la part de Spar et 130 M$ du Fédéral,

— l'autre, avec Pratt & Whitney, pour le développement d'une nouvelle turbosoufflante, des coûts globaux de développement d'environ 500 M$, dont 26 % assumés par le Fédéral.

Le secteur des télécommunications est un autre domaine de pointe, dont certaines branches sont associées aux technologies spatiales. CAE Électronique, Spar Aérospatiale, Marconi et Northern Telecom en sont les principales

1. Ville de Montréal (CIDEM), **État de la situation, une stratégie d'excellence, Sommet économique de la Ville de Montréal**, 1986, partie 2.3.

firmes montréalaises. Plus des deux tiers de la valeur des livraisons et environ les trois quarts des emplois dans les télécommunications au Québec se retrouvent dans la métropole. Northern Telecom occupe environ 4 300 personnes; Spar procure de l'emploi à environ 750 personnes dans ses divisions de systèmes satellites et spatiaux et dans les systèmes de télécommunication. Le développement de ce secteur souffre de la taille réduite du marché national, d'une dépendance technologique et économique vis-à-vis d'autres pays innovateurs et d'une pénurie de chercheurs.

La biotechnologie s'appuie à Montréal sur une bonne infrastructure constituée d'universités (McGill et Montréal), de centres de recherches (Institut de recherches en biotechnologie, Institut Armand Frappier, Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier, Institut de recherches cliniques de Montréal) et de sociétés privées (Bio-Méga, Lallemand, Institut Rosell, Domtar, etc.). Les faiblesses de la région dans ce domaine se situent surtout sur les plans de la fabrication et du financement. Par contre, plusieurs secteurs industriels sont susceptibles d'accueillir ou de développer des procédés biotechniques: l'industrie pharmaceutique (Bristol-Myers, Burroughs Wellcome, Hoechst, Laboratoires Abbott, Merck Frosst, etc.) l'industrie chimique (Allied, BASF, Ciba-Geigy, C.I.L., Monsanto, etc.) et les aliments et boissons (brasseries, fromageries, fabricants de jus de fruits, etc.).

Dans le domaine de la micro-électronique, on relève surtout des entreprises petites ou moyennes telles que Silonex, Farinom, Circo Craft et Circuits Hélix, ces deux dernières produisant des circuits imprimés. La main-d'œuvre spécialisée est de bonne qualité et Montréal dispose de nombreux usagers des technologies électroniques mais les difficultés d'accès aux technologies étrangères et les coûts élevés de développement freinent l'expansion de ce secteur.

PARTIE 3
LA PRÉSENCE DU SECTEUR PUBLIC

La place et le rôle du secteur public sont difficiles à évaluer en raison de la multiplicité des agents en cause, de la complexité de leurs liens et de leurs interrelations avec d'autres agents de développement, et finalement en raison de l'ampleur de l'influence de ce secteur sur la vie individuelle, familiale et collective.

Pour comprendre le secteur public montréalais, il est essentiel cependant de le situer dans la perspective d'une métropole où nombre d'acteurs façonnent et mettent en œuvre le développement. La présence publique demeure ainsi relative dans une métropole où se retrouvent plus de 60 000 entreprises, dont plusieurs multinationales, une main-d'œuvre de plus d'un million de personnes, près de deux millions de résidants, un grand nombre d'organismes de représentation (syndicats, corporations, associations...), une trentaine d'administration municipale, etc..

Par ailleurs, Montréal étant une société urbaine complexe, toute intervention sur un site ou une activité entraîne souvent l'action conjointe de plusieurs intervenants et suscite des effets directs ou indirects sur tout l'environnement socio-économique. Il n'est pas rare de voir les efforts et les ressources de plusieurs agents publics et privés associés soit par entente formelle, soit indirectement, l'intervention de l'un entraînant l'action de l'autre. Quelques exemples concrets illustreront cette observation.

Ainsi, un forum universités-entreprises a été mis en place en 1986 pour susciter les transferts technologiques et les relations entre les chercheurs de ces deux secteurs. Le Centre d'initiative technologique de Montréal (CITEC) est né de cette rencontre entre quatre universités montréalaises, plusieurs grandes firmes (Lavalin, Bell-Northern Telecom, SNC, Marconi, etc.), auxquels se sont ajoutés des représentants des gouvernements canadien et québécois ainsi que de la Ville de Montréal. Le CITEC accouchait en juin 1988 d'un parc de haute technologie, situé sur deux campus, l'un à Saint-Laurent, l'autre dans la ville de Montréal, en bordure de l'autoroute Bonaventure. Les gouvernements ont, entre autres, offert les terrains. Téléglobe Canada vient pour sa part d'annoncer la construction d'un deuxième centre de télécommunications internationales, un investissement initial de 15 M$, dans le nouveau parc, au campus du sud-ouest de Montréal.

Un autre exemple éloquent est celui de trois corporations de développement économique et communautaire (CDEC) oeuvrant dans des quartiers défavorisés de Montréal. Financées dès leur début par le gouvernement du Québec (OPDQ), ces corporations associent maintenant à leurs activités une liste importante d'agents, tant publics que privés:

- la Ville de Montréal (subvention au fonctionnement, participation financière à un Fonds de développement, ...),
- les centres Travail-Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce (service aux entreprises), la Société de développement industriel (participation au Fonds de développement), l'Office de planification et de dévelopement du Québec (contribution financière au fonctionnement et au Fonds), tous des organismes du gouvernement du Québec,
- Emploi et Immigration Canada et la Banque fédérale de développement, du côté du gouvernement fédéral,

— l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'École de technologie supérieure, les cégeps du Vieux-Montréal et Maisonneuve,

— le Fonds de solidarité de la FTQ (subvention et participation au Fonds de développement),

— le Mouvement Desjardins et plusieurs caisses populaires locales (subventions et aide aux entreprises),

— plusieurs grandes entreprises (Johnson et Johnson, La Presse, Via Rail, Hershey, etc.) et plusieurs bureaux de consultants (dont Mallette, Major, Martin),

— le YMCA,

— la Chambre de commerce de Montréal et celle de l'Est du Grand Montréal,

...

D'autres exemples pourraient être élaborés. La mise en valeur du Vieux-Montréal a été entreprise de concert par les promoteurs, les propriétaires, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. La revitalisation des artères commerciales a aussi été une entreprise du même genre, les marchands, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec partageant les ressources à mettre en œuvre pour réaménager les infrastructures urbaines et rénover les bâtiments.

Montréal offre ainsi dans le domaine du développement une ampleur et une complexité exceptionnelles d'événements, mettant en jeu des forces, des individus, des groupes, constamment en interaction. La présence du secteur public s'appréhende dans un tel contexte. Celui-ci devra rester en filigrane de la présentation spécifique des interventions des gouvernements et des grands réseaux d'équipements et de services publics.

INTERVENANTS IMPORTANTS DU DÉVELOPPEMENT À MONTRÉAL

1. LA POPULATION

Comme résidants, consommateurs, citoyens, employés, usagers, investisseurs, contribuables, etc.

- Environ deux millions de résidants sur l'île de Montréal et à Laval;
- Près de 820 000 ménages sur l'île de Montréal et à Laval;
- Dans ces mêmes territoires, une main-d'œuvre de plus d'un million de personnes, dont près de 970 000 occupent un emploi;
- Un marché métropolitain de près de trois millions de gens et dont le revenu personnel disponible atteint le total de 39,9 milliards de dollars.

2. LES ENTREPRISES

Comme utilisatrices de services, consommatrices d'espaces, investisseurs, citoyens corporatifs, sources d'emplois, acheteuses de biens, maîtres d'œuvre d'activités, etc.

- Environ 60 000 entreprises sont localisées sur l'île de Montréal et à Laval;
- Environ la moitié des plus grandes entreprises à contrôle québécois ont leur siège social sur l'île de Montréal;
- Voici des entreprises dont le siège social est à Montréal et dont le nombre d'employés dans la région dépasse 2 000 personnes:
  - Entreprises Bell Canada inc.,
  - Banque Royale du Canada,
  - Banque de Montréal,
  - Air Canada,
  - Consolidated Bathurst inc.,
  - Canadair ltée,
  - Provigo inc.,
  - Lavalin inc.,
  - Le Groupe S.N.C.,
  - Canadien Pacific,
  - Canadien National,
  - Steinberg inc.,
  - Hydro-Québec,
  - Banque Nationale du Canada,
  - Kraft ltée,
  - Compagnie Marconi du Canada.

3. LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Comme investisseurs, pourvoyeuses de services, maîtres d'oeuvre d'équipements, sources d'emplois, promoteurs du développement collectif, etc.

- *L'administration fédérale*: plus de 160 établissements employant près 16 000 personnes sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal;
- *L'administration québécoise*: plus de 190 établissements employant environ 17 000 personnes sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal; la conférence administrative régionale (CAR) de Montréal, présidée par l'OPDQ, assume une coordination des actions des ministères dans la région montréalaise;
- Deux grands *réseaux de services publics*:
  - Le réseau de la santé et des services sociaux: 159 établissements publics et 90 établissements privés, offrant près de 39 000 lits.

    L'organisme régional: le Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain (CSSSRMM) avec plusieurs comités, commissions et tables de planification et de coordination.
  - Le réseau de l'éducation: 9 établissements universitaires, 11 cégeps, 11 commissions scolaires (dont la plus importante: CECM, la Commission des écoles catholiques de Montréal), gérant 575 écoles primaires et secondaires.

    Les organismes régionaux: le Conseil scolaire de l'île de Montréal (COSIM), la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM).

— *Les administrations municipales de la CUM et de Laval*: au nombre de 30, dont celles des deux villes les plus populeuses du Québec (Montréal, 1 015 420, et Laval 284 164) et cinq autres dont la population dépasse 50 000 personnes (Montréal-Nord: 90 303, Saint-Laurent: 67 002, SaintLéonard: 75 947, Verdun: 60 246, Lasalle: 75 621).

Organismes de développement associés à la Ville de Montréal:

- La Commission d'inititiative et de développement économique de Montréal (CIDEM);
- La Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC);
- L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);
- La Société de développement industriel de Montréal (SODIM);
- La Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA);
- La Société des terrains Angus (SOTAN);
- La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM);
- L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC);
- etc.

— *La Communauté urbaine de Montréal (CUM):*

Organismes associés:

- *Le Conseil des Arts;*
- *La Société des transports (STCUM) et le Bureau de transport métropolitain (BTM International);*
- *L'Office d'expansion économique;*
- *Les services de la police de la CUM.*

4. LES ORGANISMES DE REPRÉSENTATION

Comme groupes de pression, groupements professionnels, porte-parole, promoteurs du développement collectif, etc., plusieurs organismes de représentation existent: associations de gens d'affaires, organismes sectoriels de promotion (tourisme, immeubles, mode, publicité, etc.), organisations financières, regroupements d'élus, organismes de soutien ou de protection (des assistés sociaux, des locataires, etc.), des fédérations diverses, des associations ou corporations professionnelles, des centrales syndicales, etc.

3.1 Le gouvernement du Québec

Important employeur et investisseur, le gouvernement du Québec met de l'avant, souvent de concert avec d'autres agents publics, des orientations, des programmes ou des projets dont les impacts sont notables sur l'aménagement et le développement de la région montréalaise.

Quelques exemples illustreront les interventions de cet agent collectif de premier plan à Montréal.

3.1.1 Le transport

Les autoroutes de la métropole totalisent présentement une longueur de 375 kilomètres (km) dont 150 km à Laval et sur la rive Nord, environ 135 km sur l'île de Montréal et 90 km sur la rive Sud. Une quinzaine de ponts relient tous ces territoires. Suite à leur vieillissement, les infrastructues autoroutières régionales ont un besoin urgent de réhabilitation. De plus, environ un million de véhicules entrent et sortent quotidiennement de l'île de Montréal. Les principaux tronçons autoroutiers, surtout l'autoroute Décarie et le Métropolitain, sont maintenant surchargés et la circulation sur certains ponts a atteint un point de saturation.

Le réseau du métro couvre 61 kilomètres, comporte 65 stations et 759 voitures servent à son exploitation. Ce réseau est complété par 143 lignes d'autobus, dont 118 se rabattent au métro, et par deux lignes de trains de banlieues (Deux-Montagnes et Rigaud). Des travaux d'amélioration et de réhabilitation du réseau initial du métro sont nécessaires et des prolongements au réseau sont envisagés.

Le Québec assume un rôle significatif dans le développement de l'ensemble de ces réseaux. Les immobilisations dans le système autoroutier sont à la charge de l'État ainsi que l'entretien des autoroutes. L'exploitation du transport collectif relève d'organismes régionaux mais le gouvernement apporte une contribution importante au financement des immobilisations et de l'exploitation. Les modalités du financement du transport en commun sont complexes et sont précisées dans un programme d'aide révisé périodiquement. Au total, la part du gouvernement dans le financement du transport public métropolitain est passée de 20,5 % en 1975 à environ 43 % en 1987, les usagers assumant, cette dernière année, une part de 25 % et les municipalités de 32 %.

Plusieurs facteurs influenceront l'avenir des interventions gouvernementales dans le transport régional:

— certains sont propres à la problématique du transport et concernent, d'une part, les besoins de conservation et de réfection des réseaux existants (métro et autoroutes) et, d'autre part, les besoins d'un nouveau partage du financement du transport en commun (intégration des réseaux, tarification intégrée, nouvelles sources de revenus, etc.),

— d'autres sont externes mais auront un effet sur le transport, notamment l'évolution de la population et son vieillissement, l'expansion et l'urbanisation dans l'espace régional ou la concertation régionale en matière d'aménagement.

En août 1988, le gouvernement a annoncé un nouveau plan d'action en matière de transport collectif et routier dans la région métropolitaine. Couvrant la période 1988 — 1998, ce plan comporte plusieurs interventions visant la conservation et les améliorations nécessaires aux divers réseaux et annonce aussi divers projets de développement.

TABLEAU 31
AIDE GOUVERNEMENTALE AU TRANSPORT EN COMMUN
Région métropolitaine de Montréal[1]
en millions de dollars

	1984-1985 à 1987-1988	1987-1988
1. SUBVENTIONS AU FONCTIONNEMENT	668,2	162,2
— pour les revenus et les tarifs réduits	403,6	103,8
— pour les laissez-passer	144,2	39,1
— pour les trains de banlieue	77,2	18,3
— pour le déficit 1979	43,2	1,0
2. AUTRES SUBVENTIONS AU FONCTIONNEMENT (ÉTUDES, TRANSPORT ADAPTÉ)[2]	27,8	8,3
TOTAL: FONCTIONNEMENT (1 + 2)	**696,0**	**170,5**
3. SUBVENTIONS AUX IMMOBILISATIONS	107,7	28,0
— service de dette (programme d'aide 1975)	13,3	2,1
— service de dette (programme d'aide 1980)	92,9	25,7
— déboursés directs (abribus)	1,5	0,2
4. CONSTRUCTION DU MÉTRO ET ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX	426,9	105,9
— tronçons initiaux	26,1	2,4
— prolongements (payés à 60 %)	241,6	52,9
— prolongements (payés à 100 %)	159,3	50,6
5. PROGRAMMES DE MODERNISATION DES TRAINS DE BANLIEUES	29,4	5,6
TOTAL: IMMOBILISATIONS (3 + 4 + 5)	**564,1**	**139,5**
6. AUTRES (PROGRAMME D'AIDE AU TRANSPORT URBAIN ET POLITIQUE DE RACHAT DE PERMIS DE TAXI)	16,5	5,1
GRAND TOTAL	**1 276,6**	**315,1**

1. Les données concernant la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), de la Société de transport de Laval (STL) et de la Société de transport de la rive-sud de Montréal (STRSM) ont été additionnées.
2. Les subventions aux municipalités dans le cadre du transport adapté ne sont pas incluses car il est difficile de distinguer la partie métropolitaine (environ 1,0 M$ par an).

Sources: Ministère des Transports, Direction des programmes d'aide et réglementation, mai 1988.

3.1.2 L'environnement

L'assainissement des eaux usées est un autre domaine majeur où le financement gouvernemental est élevé.

Des ententes portant sur des investissements totaux de 1,4 milliard de dollars ont été signées avec la Communauté urbaine de Montréal pour l'assainissement des eaux. La part financée par le gouvernement y est globalement de 75 %. L'épuration des eaux usées de Laval a aussi fait l'objet d'une entente avec l'administration lavaloise, le gouvernement assumant jusqu'à 90 % des coûts pour les travaux faits après 1979.

Les interventions du Québec portent aussi sur l'analyse et la restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux inventoriés sur l'île de Montréal. Au 1er avril 1987, des investissements totalisant 17,1 M$ avaient été consacrés à ces activités, dont 7,0 M$ par le ministère de l'Environnement, 8,2 M$ par les entreprises privées et 1,9 M$ par les municipalités. En mars 1988, une politique de réhabilitation des terrains contaminés a été annoncée. Elle vise à favoriser le réemploi d'anciens terrains industriels tout en s'assurant que la récupération des terrains ne se fasse au détriment de la santé et de l'environnement. Or, de vastes superficies utilisées par d'anciennes raffineries sont susceptibles d'être réaménagées dans l'est de l'île de Montréal.

TABLEAU 3.5
INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX DANS L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES CUM ET LAVAL
en millions de dollars

I. COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Description des travaux	Déboursés		Coûts totaux prévus
	1980 à 1983	1984 à 1987	
Intercepteur nord et émissaire	40,8	12,5	53,3
Station de pompage	87,2	13,2	100,4
Station d'épuration (phase I)	132,6	198,7	331,3
Intercepteur sud	0	152,0	152,0
Travaux connexes	0	0	400,0[1]
Total	**260,6**	**376,4**	**1 337,0**

II. LAVAL

Total des coûts de 1980 à 1987:	**177,3**	**476,4[2]**

1. Dont 300 M$ pour des dépenses faites avant 1980.
2. Un dernier protocole signé en 1987 entre Laval et le gouvernement inclut la construction d'une usine de traitement des eaux usées. Mais la décision concernant ce projet pourrait être reconsidérée, étant donné qu'il est encore possible que les eaux usées de Laval soient traitées par l'usine de la CUM.

Source: Ministère de l'Environnement.

3.1.3 L'aide aux activités industrielles

Le gouvernement du Québec dispose de plusieurs programmes et services pour soutenir la création d'emplois et aider les entreprises.

La Société de développement industriel du Québec (SDI) est un véhicule privilégié de soutien gouvernemental aux entreprises. Le rôle et les interventions de la SDI ont été reprécisés au cours de 1986. L'aide financière maintenant accordée par la société l'est principalement sous la forme d'un prêt participatif mais l'organisme conseille aussi les entreprises en matière de financement du capital. Généralement un prêt participatif ne nécessite pas de garantie, a un intérêt au taux du marché et un déboursement progressif tout en offrant un moratoire sur le remboursement du capital et des intérêts pendant une période maximale variable. Il est également assorti d'une option d'achat d'actions participantes de l'entreprise.

Présentement, les programmes de la SDI touchent:

— *l'investissement*, supportant l'entreprise dans la réalisation d'un projet d'implantation ou d'expansion,

— *les activités de recherche et d'innovation*, visant à aider l'entreprise à développer ses travaux de R-D,

— *l'exportation*, aidant l'entreprise dans la vente hors Québec de biens et services produits au Québec (crédits-implantation sur des marchés nouveaux, financement des exportation, ...),

— *les Sociétés de placement dans l'entreprise québécoise* (SPEQ), favorisant une meilleure capitalisation des PME afin d'appuyer le démarrage et l'expansion.

TABLEAU 33
AIDE AUX ENTREPRISES: MONTANTS AUTORISÉS (FINANCEMENT ET PRÊTS) PAR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC
Île de Montréal et Laval

Année	Nombre de projets	Montants (en 000 $)	Part au Québec[1] (%)
1984-1985	668	219 551	52,7
1985-1986	672	210 241	33,6
1986-1987	397	135 573	26,4
1987-1988	174	215 699	34,6
Total	**1 911**	**781 064**	**35,8**

1. La baisse observée est relative dans la mesure où auparavant des montants pouvaient être associés aux sièges sociaux d'entreprises situées à Montréal même si les investissements concernaient de établissements situés à l'extérieur de la région.

Source: Société de développement industriel du Québec (SDI), rapports annuels et informations transmises par la direction Communication-Marketing.

Dans l'ensemble des montants autorisés par la SDI au Québec, la part de la région (Île de Montréal et Laval) était d'environ le tiers au cours des récentes années. De 1984 à 1988, un total de 781 M$ a été autorisé par la SDI pour aider les entreprises régionales.

Dans une perspective différente, le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) est un exemple éloquent d'apport gouvernemental à l'entrepreneurship et à l'emploi locaux. Ce programme vise à créer des emplois permanents pour des travailleurs en chômage par la création ou l'expansion d'entreprises viables. Ces dernières doivent être enracinées dans le milieu local; elles devront avoir épuisé les autres sources de financement et avoir des chances sérieuses d'autofinancement après deux ans. Ce programme relève du ministre responsable de l'OPDQ.

Le PECEC montre bien comment les divers partenaires publics et privés du développement peuvent collaborer pour susciter de l'emploi. Sur les 192,3 M$ associés à ce programme depuis 1977, 16,3 % proviennent des subventions de l'OPDQ, 19,9 % sont des mises de fonds des promoteurs, 58,2 % sont des fonds provenant des institutions prêteuses, etc..

Par ailleurs, les actions pour favoriser la mise en place et la rénovation des infrastructures et des espaces industriels constituent une autre forme d'aide gouvernementale à la fois au milieu local et aux entreprises.

L'aide financière aux infrastructures est accordée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, principalement par le biais de l'entente-auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel. Aux déboursés faits en vertu de cette entente s'ajoute la participation gouvernementale attribuée pour le programme d'aide à la rénovation des zones industrielles vétustes de Montréal (PRAIMONT). Ce dernier programme a permis à la Ville de Montréal d'intervenir pour améliorer les structures d'accueil des entreprises dans les anciennes zones manufacturières. De 1983 à 1988, des montants totalisant 2,6 M$ ont été ainsi accordés par le gouvernement dans l'île de Montréal.

TABLEAU 34
PROGRAMME EXPÉRIMENTAL DE CRÉATION D'EMPLOIS COMMUNAUTAIRES
Île de Montréal et Laval
Bilan: du 1er novembre 1977 au 31 mars 1988

Nombre de projets acceptés	**499**
Nombre d'emplois prévus: permanents	**6 669**
temporaires	**33**

	%	M$
FINANCEMENT:		
Subventions du gouvernement du Québec PECEC	16,3	31,4
SDI, autres	2,0	3,9
Contributions du gouvernement du Canada	3,6	6,9
Mises de fonds des promoteurs	19,9	38,2
Institutions prêteuses et autres	58,2	111,8
Total:	**100,0**	**192,3**

Source: Compilations de l'Office de planification et de développement du Québec.

TABLEAU 35
AIDE GOUVERNEMENTALE AUX INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES*
Région métropolitaine de Montréal
en millions de dollars

	Total 1975-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	total 1983 1988
Ville de Montréal	2 513,6**	483,1	104,3	873,9	847,2	213,5	2 522,0
Reste de l'Île	31,3	—	116,1	—	—	—	116,1
Île de Montréal	**2 544,9**	**483,1**	**220,4**	**873,9**	**847,2**	**213,5**	**2 638,1**
Laval	710,6	360,2	57,6	—	—	—	417,8
Périphérie nord	738,5	106,1	117,7	934,4	228,9	—	1 387,1
Partie sud de la métropole	1 644,6	131,3	—	—	—	—	131,3
Total couronne suburbaine	**3 093,7**	**597,6**	**175,3**	**934,4**	**228,9**	**–**	**1 936,2**

* Sont inclus les montants accordés par le biais de l'entente-auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel et par le biais du programme de rénovation des aires industrielles de Montréal (PRAIMONT)

** Inclut un montant de 450 000 $ du FDR de l'OPDQ, pour le parc Moreau

Source: Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction des infrastructures industrielles et Direction de l'aide à l'implantation industrielle, novembre 1987.

En matière d'infrastructures, beaucoup d'autres investissements seront nécessaires au cours des prochaines années. L'application du PRAIMONT a suscité un retard important. Le rapport du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEEM) a aussi soulevé les lacunes de l'Est en termes d'espaces pour accueillir des entreprises. Plusieurs des actions proposées par le CREEEM à cet égard seront cependant réalisées, des fonds ayant été déjà annoncés pour donner suite au rapport de ce comité.(1)

3.1.4 L'aide au patrimoine et aux équipements culturels

Le patrimoine et les équipements culturels sont les deux principaux secteurs d'actions gouvernementales susceptibles d'avoir un impact à la fois sur le développement des activités culturelles et sur l'aménagement.

Au plan patrimonial, l'intervention majeure du gouvernement a été la mise en valeur du Vieux-Montréal, pour laquelle il a accordé 12,2 M$ de 1983 à 1987, dans le cadre d'ententes avec la Ville de Montréal, laquelle a aussi injecté 12,5 M$ dans ce projet d'envergure. La dernière entente signée dans le cadre de ce dossier couvre la période allant de 1986 à 1989: une contribution financière gouvernementale de 2,9 M$ est prévue pour 1988-1989.

Au plan des équipements, les interventions du ministère des Affaires culturelles s'exercent soit par les immobilisations qu'il effectue directement pour les institutions nationales et les sociétés d'État qui relèvent de sa juridiction, soit par les subventions qu'il accorde aux organismes nationaux privés ou aux bénéficiaires du Programme d'aide financière aux équipements culturels (PAFEC).

1. Dans la partie 4 de ce bilan il sera question du rapport du CREEEM.

Pour les sociétés d'État, une seule intervention a été réalisée de 1983 à 1987, soit le réaménagement de la Place des Arts (18,4 M$). La relocalisation du Musée d'art contemporain sera complétée pour 1990 (20 M$). Cependant, deux projets qui avaient été annoncés en 1983 ont été reportés, sine die, soit la Maison des Sciences et des Techniques et l'agrandissement de la Bibliothèque nationale. Le premier projet a depuis été repris par le secteur privé et une demande d'aide a été faite aux deux niveaux de gouvernement (Canada, Québec).

Pour les organismes privés nationaux, une seule action majeure a été amorcée, soit l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, un projet de 50 M$ dont la moitié est payée par le gouvernement du Québec. À noter également: une contribution de 4 M$ au Centre canadien de l'architecture, un nouvel équipement muséologique dont l'ouverture se fera en 1989.

TABLEAU 36
AIDE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE PATRIMOINE ET D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS
Région métropolitaine de Montréal
en millions de dollars

I. PATRIMOINE
Entente sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais

Répartition des dépenses	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	Total
MAC	0,3	0,2	0,3	1,9	2,7	5,4
OPDQ	1,8	2,4	2,6	—	—	6,8
Gouv. du Québec	2,1	2,6	2,9	1,9	2,7	12,2
Ville de Montréal	2,5	2,4	3,0	1,9	2,7	12,5
Total	**4,6**	**5,0**	**5,9**	**3,8**	**5,4**	**24,7**

II. ÉQUIPEMENTS CULTURELS
Immobilisations pour les institutions nationales et sociétés d'État relevant de la juridiction du ministère des Affaires culturelles et subventions aux organismes et bénéficiaires du Programme d'aide financière aux équipements culturels (PAFEC)

	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	Total
Sociétés d'État[1]	3,7	6,7	4,7	2,3	3,0	20,4
Organismes privés nationaux[2]	—	—	—	—	9,0	9,0
PAFEC	7,6	2,3	7,1	4,1	3,5	24,6
Total	**11,3**	**9,0**	**11,8**	**6,4**	**15,5**	**54,0**

1. Place des Arts et Musée d'Art contemporain
2. Musée des Beaux-Arts

Source: Ministère des Affaires culturelles, Direction de Montréal.

Quant aux équipements locaux, des besoins quasi-généralisés à l'ensemble du territoire ont commencé à être satisfaits, principalement en matière de bibliothèques publiques. Centres culturels, maisons de la culture, maisons des arts

et bibliothèques sont parmi les équipements mis en place grâce à des déboursés gouvernementaux de 12,5 M$ entre 1984 et 1987. À ce montant s'ajoutent 12,1 M$ d'aide financière aux municipalités et aux organismes culturels pour le financement de 44 projets entre 1983 et 1987 dans le cadre des crédits réguliers du ministère des Affaires culturelles.

Ces domaines d'intervention n'épuisent certes pas la liste des actions gouvernementales à Montréal. On pourrait également y ajouter les subventions accordées pour les parcs et équipements de loisirs, la participation dans des programmes locaux d'habitation ou l'aide aux municipalités, sous forme de diverses subventions.

3.2 L'éducation, la santé et les services sociaux

Pour plusieurs, les réseaux des services et des équipements touchant l'éducation et la santé appartiennent au secteur parapublic. Cependant, malgré leur décentralisation et leur déconcentration, ces réseaux restent dépendants du gouvernement quant à leur financement et à leur cadre législatif.

3.2.1 L'éducation

La baisse du nombre de jeunes entraîne une diminution de la population scolaire; cette décroissance affecte le volume des investissements dans le réseau des écoles aussi bien que les coûts de fonctionnement par élève.

Dans l'île de Montréal, avec 201 068 élèves, les inscriptions dans les écoles primaires et secondaires ne représentent plus aujourd'hui que la moitié de ce qu'elles étaient en 1970. De 1983 à 1986, la population scolaire des niveaux préscolaire, primaire et secondaire a chuté de 24 593 dans l'Île pendant qu'elle s'accroissait dans les banlieues nord et sud de la métropole. À Laval, le volume des effectifs scolaires est demeuré relativement stable. Selon le Conseil scolaire de l'île de Montréal, le creux de la vague de la décroissance des effectifs a été 1984 pour le niveau primaire et il sera l'année 1989 pour le niveau secondaire et pour l'ensemble des clientèles scolaires. Une croissance modérée est entrevue par la suite.[1]

Actuellement, près de 250 000 enfants sont inscrits dans les 575 écoles primaires et secondaires de l'île de Montréal et de Laval. De 1984 à 1988, des dépenses d'immobilisations de 114,6 M$ ont été effectuées par le Conseil scolaire de l'île de Montréal (COSIM), financées à presque 100 % par des montants transférés par le ministère de l'Éducation. Grâce à des subventions gouvernementales, le COSIM a pu absorber la majeure partie des 2,4 milliards de dollars des dépenses de fonctionnement du système scolaire au cours des trois dernières années (de 1985-1986 à 1987-1988).

Alors que, dans plusieurs quartiers de Montréal, des écoles ont fermé et que d'autres auraient besoin d'un réaménagement, dans des quartiers périphériques, à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles par exemple, on a construit de nouvelles écoles. D'un côté, les autorités responsables sont confrontées à un problème de sous-utilisation d'espaces. D'un autre côté, des investissements pourraient être nécessaires pour maintenir dans l'Île des jeunes ménages qui, dans le passé, ont migré vers les banlieues lors de la naissance des enfants. Ces investissements toucheraient le réaménagement d'infrastructures et

1. A. Côté. **Série de données d'inscriptions depuis 1970 et prévisions des populations scolaires du territoire du Conseil scolaire de l'île de Montréal**, Équipement-Démographie, 20 juin 1986, 92 pages, p. 89.

d'équipements vieillissants dans des quartiers anciens en cours de transformation et des constructions éventuelles dans des quartiers en cours de développement.

Il est également possible que l'évolution de la région amène les autorités scolaires à développer davantage certains services spécifiques:

— d'une part, pour faire face à la sous-scolarisation de la population dans des quartiers socio-économiquement défavorisés de Montréal.

Dans un rapport daté d'avril 1988[1], on a estimé à 16,4 M$ les montants nécessaires pour répondre à des besoins à cet égard.

— d'autre part, pour s'adapter aux besoins d'une population scolaire où la multiplicité ethnique est de plus en plus présente.

Le rapport indiqué précédemment estimait à 4 M$ les besoins financiers reliés à l'intégration sociale et scolaire des immigrants à Montréal.

TABLEAU 37
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET EFFECTIFS SCOLAIRES
NIVEAUX PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Île de Montréal et Laval

	Île de Montréal	Laval
NOMBRE D'ÉCOLES (1988)		
Primaires	333	84
— Françaises	241	n.d.
— Anglaises	92	n.d.
Secondaires	101	25
— Françaises	62	n.d.
— Anglaises	39	n.d.
MSSS[1]	32	—
Total	**466**	**109**
EFFECTIFS SCOLAIRES		
1970-71	403 299	n.d.
1975-76	334 419	n.d.
1980-81	244 345	
1982-83	225 661	n.d
1983-84	218 058	47 572
1984-85	214 610	47 002
1985-86	208 366	46 994
1986-87	205 423	46 993
1987-88	201 068	47 601
Variation 1983 à 1987	− 24 593	+ 29
Prévision 1991	202 675	n.d.

n.d.: non disponible

1. Certaines écoles spéciales du Conseil scolaire de l'île de Montréal relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et non d'une commission scolaire.

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal et Ville de Laval, Service des recherches et de la statistique.

1. Commission des écoles catholiques de Montréal, **Les besoins financiers particuliers de l'école montréalaise**, avril 1988.

Graphique 4

Effectifs scolaires, 1970-1987

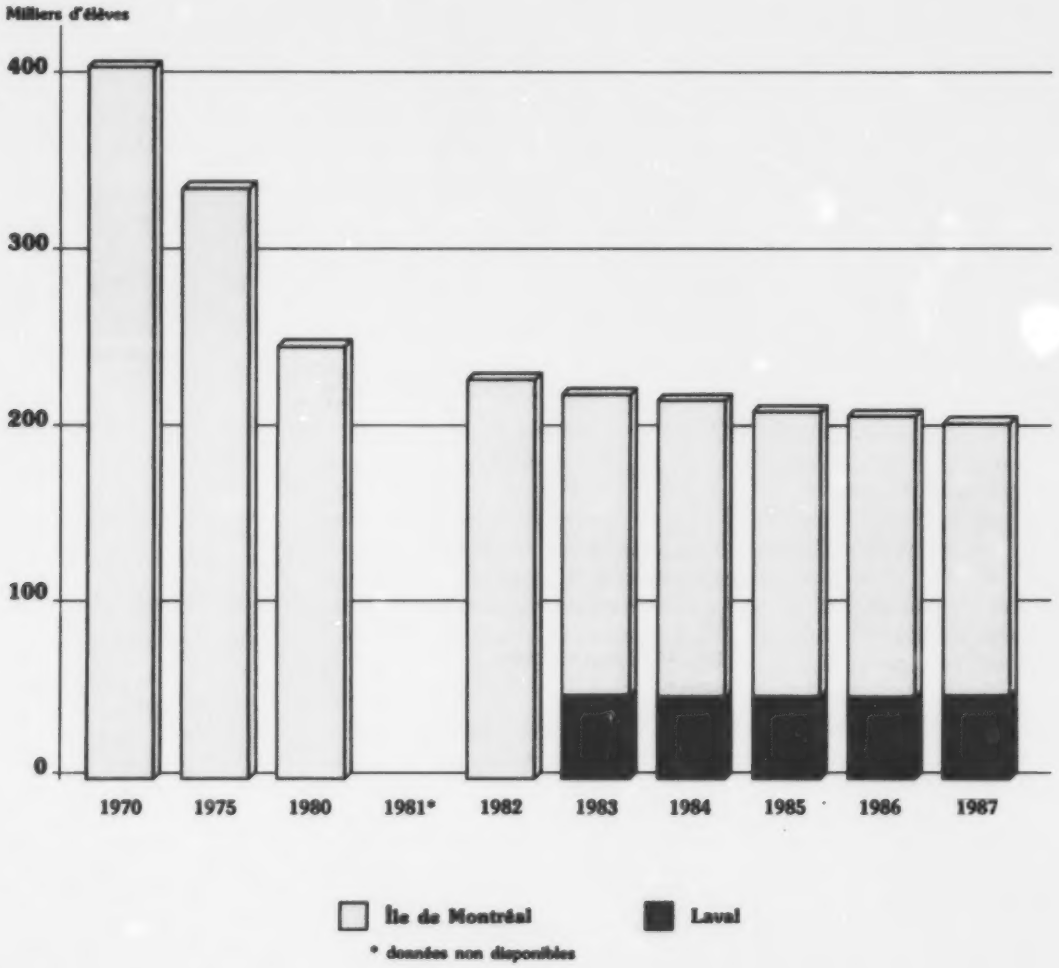

Source: Conseil scolaire de l'île de Montréal et ville de Laval, Service des recherches et de la statistique

L'Opération Renouveau, mise en place par la Commission des écoles catholiques de Montréal, de 1984 à 1987, avait justement pour but de rehausser le rendement scolaire et la qualité de l'enseignement en milieu socio-économiquement faible. Un bilan fait à la fin de 1987 indique que les interventions réalisées dans le cadre de cette opération ont été efficaces.

Les écoles primaires et secondaires rassemblent un peu plus des deux tiers de la population scolaire de la région (CUM et Laval). Ces niveaux sont également ceux dont le développement colle le plus aux caractéristiques régionales. Les niveaux collégial et universitaire comptent pour moins du tiers des effectifs scolaires et reflètent davantage le rôle de Montréal comme métropole québécoise, par la diversité des origines des étudiants et par les spécialisations offertes.

On relève onze collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) dans la région montréalaise, en plus d'une douzaine de collèges techniques privés. Ces institutions accueillent près de 75 000 étudiants. Au cours des trois dernières années, de 1985-1986 à 1987-1988, le gouvernement y a investi 55,9 M $ en immobilisations.

TABLEAU 38
DÉPENSES DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Île de Montréal

I. DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal prévoit ses dépenses d'immobilisations et celles des commissions scolaires sous sa juridiction. Ces dépenses sont financées au moyen d'emprunts à long terme et le service de la dette est financé à presque 100 % par des montants transférés par le ministère de l'Éducation.

En millions de dollars

1980-1981 à 1983-1984: **121,2**	1984-1985: **24,9**
1984-1985 à 1987-1988: **114,6**	1985-1986: **32,8**
	1986-1987: **24,5**
	1987-1988: **32,4**

II. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil scolaire reçoit également des subventions destinées au fonctionnement du système scolaire. On peut les répartir ainsi: équilibre budgétaire, statutaire (par élève), éducation des adultes, transports.

En millions de dollars

1982 à 1984: **2 491,5**	1985-1986: **727,3**
1985 à 1988: **2 405,2**	1986-1987: **809,7**
	1987-1988: **868,2**

Sources: Service des finances, Conseil scolaire de l'île de Montréal (COSIM); rapports annuels du COSIM; prospectus du COSIM utilisés pour ses ventes d'obligations.

TABLEAU 39
INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE COLLÉGIAL ET DANS LES UNIVERSITÉS
Île de Montréal et Laval
En millions de dollars

I. RÉSEAU COLLÉGIAL

Année	Île de Montréal	Laval	Total
1982-1983 à 1984-1985	45,9	1,5	47,4
1985-1986 à 1987-1988	54,3[1]	1,6	55,9
1985-1986	9,6	0,5	10,1
1986-1987	12,2	0,3	12,5
1987-1988[1]	32,5[1]	0,8	33,3

1. En 1987-1988, le contrat d'aménagement du pavillon Atwater du CEGEP Dawson a occasionné des dépenses de 20,0 M $.

II. UNIVERSITÉS[1]

Année	Immobilier	Mobilier	Total
1985-1986	15,3	15,8	31,1
1986-1987	15,0	17,4	32,4
1987-1988	27,8[2]	20,3	48,1
Total	**58,1**	**53,5**	**111,6**

1. Incluant Concordia, École nationale d'administration publique, École de technologie supérieure, École des hautes études commerciales, McGill, Montréal, École Polytechnique, Télé-Université (UQAM).
2. Dont 10,7 M$ dans l'immobilier pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Source: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS).

Enfin, Montréal a sur son territoire quatre universités dont la clientèle étudiante se chiffre à près de 125 000. D'autres institutions de niveau universitaire sont à signaler: l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'École de technologie supérieure, affiliées à l'Université du Québec, l'École Polytechnique et l'École des hautes études commerciales (HEC), affiliées à l'université de Montréal. De l'année 1985-1986 à l'année 1987-1988, le gouvernement a investi 111,6 M$ dans les universités montréalaises.

3.2.2 La santé et les services sociaux

Le réseau de la santé et des services sociaux de l'île de Montréal et de Laval comprend 249 établissements, dont 78 hôpitaux généraux, spécialisés et ultraspécialisés, 138 centres d'accueil, 30 centres locaux de services communautaires (il n'y en avait que 19 en 1984) et trois centres de services sociaux.

Dans l'ensemble de ces établissements, on relève 38 580 lits, dont 32,2 % servent à des soins de courte durée, 20,7 % à des soins de longue durée, 36,8 % sont pour des fins d'hébergement (majoritairement dans des centres d'accueil) et 10,3 % sont utilisés pour la réadaptation.

L'engorgement des salles d'urgence dans les hôpitaux est un des dossiers majeurs en matière de services de santé à Montréal. La durée prolongée du

séjour des patients sur civières serait une des causes principales de ce problème. Or, environ 40 % de ces patients sont des gens âgés ou des malades souffrant de troubles mentaux.

TABLEAU 46
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX de la Montréal et Laval

1. NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR CATÉGORIE

Catégorie	Public	Privé	Total
Centres hospitaliers	55	23	78
Soins courte durée	35	5	40
Soins longue durée	16	18	34
Vocation psychiatrique	4	0	4
Centres d'accueil	71	67	138
Hébergement	33	58	91
Réadaptation[1]	38	9	47
CLSC[2]	30	0	30
CSS[3]	3	0	3
Total	**159**	**90**	**249**

2. NOMBRE DE LITS PAR CATÉGORIE

Soins courte durée	
Centres hospitaliers (C.H.)	10 809
C.H. vocation psychiatrique	1 618
Total	**12 427**
Soins longue durée	
Centres hospitaliers (C.H.)	6 844
C.H. vocation psychiatrique	1 140
Total	**7 984**
Hébergement	
Centres hospitaliers (C.H.)	1 689
C.H. vocation psychiatrique	1 635
Centre d'accueil	10 793
Centres de réadaptation[1]	67
Total	**14 184**
Réadaptation	
Centres hospitaliers (C.H.)	60
C.H. vocation psychiatrique	213
Centres de réadaptation	3 712
Total	**3 985**
Ensemble des établissements	**38 580**

1. Réadaptation de mésadaptés sociaux, d'handicapés physiques, d'handicapés mentaux, de toxicomanes, de cas psychiatriques, de mères en difficulté.
2. Centre local de services communautaires
3. Centre de services sociaux

Source: Compilation d'après le Répertoire des établissements publics et privés de santé et de services sociaux de la région Montréal et Laval, CSSSRMM, avril 1988.

En mars 1986, le gouvernement a présenté un plan d'ensemble applicable aux régions de Montréal et de Québec pour corriger les problèmes liés à l'engorgement des urgences. 75 des 90 millions de dollars prévus dans ce plan comme dépenses de fonctionnement étaient pour la région montréalaise. Les mesures annoncées comportaient également pour Montréal environ 60 M$ de dépenses en immobilisations. Trois catégories de solutions étaient adoptées: la première visait à corriger les problèmes liés au fonctionnement interne des urgences, la deuxième concernait un accroissement de la disponibilité d'équipement et de services externes aux urgences et la dernière touchait les problèmes liés à des clientèles particulières. Dans le cadre de mesures liées au problème des urgences, on relève présentement dans la région (Île de Montréal et Laval) des travaux de construction, d'agrandissement, de réaménagement ou de relocalisation d'une valeur totale de 91,0 M$; suite à ces travaux, 936 lits seront ajoutés au réseau des centres hospitaliers et des centres d'accueil.

Un deuxième dossier important est celui des besoins de maintien et d'adaptation des immeubles et des équipements hospitaliers montréalais. Tout comme le réseau de transport en commun, le réseau hospitalier a vieilli et est confronté à l'évolution technologique.

En 1983 et 1984, une évaluation a été faite des problèmes de vétusté physique et de sécurité des édifices et des équipements des centres hospitaliers publics de la région (Île de Montréal et Laval).[1] Le montant requis pour une période de 10 ans afin de corriger les déficiences observables dans les édifices était alors estimé à 297 M$. D'une façon urgente, des travaux totalisant 126 M $ étaient requis, surtout pour corriger des problèmes liés aux systèmes mécaniques et électriques.

Une autre étude publiée en 1986 examinait les équipements médicaux spécialisés des centres hospitaliers montréalais.[2] Parmi ces équipements, mentionnons les dialyseurs, les appareils de radiologie, les moniteurs, les défibrilleurs, les appareils d'anesthésie, les tomodensidomètres, etc.. Dans ce domaine, on estimait à 213 M$ sur une période de cinq ans les besoins à combler, dont 178 M$ pour remplacer les équipements existants. Les besoins urgents, essentiellement du rattrapage, étaient évalués à 80 M$.

Actuellement, l'ordre de grandeur des investissements consentis pour le maintien en bon état des immeubles et équipements hospitaliers est d'environ 30 M$ par an.

Enfin, l'insuffisance des ressources actuelles en matière de services de maintien à domicile constitue aussi un problème auquel est confronté le réseau montréalais des services sociaux. Environ 50 % des demandes auxquelles répond quotidiennement Urgence-Santé proviennent de gens âgés et, dans les deux tiers des cas, une problématique de maintien à domicile est en cause (Rapport Spitzer, 1985). Dans les services d'hébergement et de soins prolongés, on note une liste d'attente constante d'environ 3 000 cas, dont 40 % sont à domicile. Pourtant, plusieurs personnes âgées pourraient vivre chez-elles alors que des gens âgés à domicile devraient être hébergés. Dans la région montréalaise, environ 30 000 personnes bénéficient de services à domicile et plus des trois quarts ont plus de 60 ans. En 1981, il y avait en moyenne 39 demandes par mois pour des cas lourds de maintien à domicile; en 1984-85, ce chiffre était passé à 60 par mois.[3]

1. Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, **Étude régionale de vétusté sur les déficiences des édifices et équipements des centres hospitaliers publics, Région 06-A**, juin 1984.

2. Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, Commission des immobilisations des centres hospitaliers, **Étude régionale des équipements médicaux spécialisés des centres hospitaliers publics de la région 06-A**, juin 1986.

3. La plupart de ces informations proviennent de l'étude d'André Trépanier du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, **Services à domicile dans la région 06-H, élément du système de santé et des services sociaux à développer en priorité**, janvier 1986, 61 pages et annexes.

Selon les travaux faits sur les besoins en ce domaine par le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain, il appert:

— que le budget disponible à Montréal afin de développer des services à domicile pour les gens âgés est faible par rapport aux besoins identifiés,

— que le développement de ces services est beaucoup moins coûteux que l'institutionnalisation,

— qu'il faudrait quadrupler le budget actuel pour répondre aux besoins déjà existants, ce qui pourrait entraîner des déboursés de l'ordre de 60 M$ répartis sur six ans.

TABLEAU 41
LES URGENCES À MONTRÉAL
PLAN ANNONCÉ EN MARS 1986
(en millions de dollars)

Mesures	Dépenses de fonctionnement 1986-1989	Dépenses d'immobilisations 1986-1989
1. SOLUTIONS AU FONCTIONNEMENT INTERNE DES URGENCES (revision des plans d'effectifs médicaux, engagements de médecins-coordonnateurs, équipes multi-disciplinaires, etc.)	1,459	—
2. SOLUTIONS AUX DISPONIBILITÉS EXTERNES AUX SERVICES D'URGENCE (conversion de lits, réouverture de lits fermés, ajouts de lits de courte durée dans l'Est, ajustement à la disponibilité des lits de courte durée, etc.)	27,902	8,000
3. SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DES CLIENTÈLES PARTICULIÈRES		
— personnes âgées (hôpitaux de jour, ajouts de lits en centres d'accueuil, unités de gériatrie, etc.)	40,599	52,075
— malades psychiatriques (centres de crise, hébergement temporaire, ajouts de professionnels)	4,625	—
— femmes itinérantes (foyers de groupe, appartements supervisés)	0,800	—
4. TOTAL	**75,385**	**60,075**

Source: Compilation d'après les communiqués du Ministère de la Santé et des Services sociaux, 19 mars 1986.

TABLEAU 43
DÉSENGORGEMENT DES URGENCES
DÉPENSES TOTALES D'IMMOBILISATIONS
DES PROJETS EN COURS
1988
Île de Montréal et Laval

Centres hospitaliers (C.H.) Centres d'accueil (C.A.)	Types de travaux	Nombre de lits ajoutés	Coût prévu ('000 $)	Fin des travaux
C.H. Bayview	ajout	76	3 080	1990
C.H. Mont-Sinaï	agrandissement /rénovations		10 500	1990
C.H. Champlain Verdun	ajout	128	5 890	1991
C.H. Lachine	ajout	128	5 200	1991
C.H. Santa Cabrini	ajout	80	5 670	1990
C.H. Maisonneuve-Rosemont	ajout /conversion	90	5 050	1991
Total		**502**	**35 390**	
C.A. Juif	relocalisation		10 000	1991
C.A. Lachine	réaménagement /agrandissement	88	6 704	1990
Pavillon Édouard-Asselin	relocalisation /diminution	– 13	4 850	1990
C.A. Montréal-Nord	relocalisation	68	6 400	1989
C.A. M.-A.-LeRoyer	ajout	30	4 800	1989
C.A. Relda	ajout	40	3 600	1989
St.Margaret/Bon Pasteur	relocalisation		4 850	1990
Foyer St-Marc	relocalisation /ajout	21	4 850	1990
Hâvre du Crépuscule	relocalisation	40	3 600	1988
C.A. Lionel-Groulx	construction	160	5 970	1990
Total		**434**	**55 624**	
Grand total (C.H. et C.A.)		**936**	**91 014**	

Source: Compilation d'après des données transmises par le Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, 1988.

3.3 Le gouvernement du Canada

La présence fédérale à Montréal est plus difficile à cerner, les informations disponibles étant peu nombreuses.

En 1984, sur l'île de Montréal, on comptait plus de 160 établissements relevant de ministères et d'organismes du gouvernement canadien. Ensemble, ils employaient près de 16 000 personnes. Parmi les ministères, relevons ceux de la Santé et du Bien-Être social, de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Environnement, de la Consommation et des Corporations, des Transports, des Communications et Revenu Canada. Parmi les organismes fédéraux présents à Montréal, citons la Société canadienne des postes, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada, la Société Radio-Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.[1]

Par le biais du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), le gouvernement fédéral aide financièrement les entreprises montréalaises. Par

1. Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, **Profil de collectivité. Communauté urbaine de Montréal**, décembre 1984, p. 82.

exemple, entre septembre 1984 et la fin de 1987, le MEIR a accordé 38 M$ pour la réalisation de 76 projets dans l'Est de Montréal, incluant une contribution de 9,6 M$ à la Société pétrochimique Kemtec pour la réalisation de ses usines de transformation de cumène et de paraxylène.[1]

Le Fédéral intervient également dans le développement régional par le biais de diverses ententes Canada-Québec. Mentionnons celle portant sur l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts, où la contribution canadienne est de 25 M$, et l'entente-auxiliaire sur le développement industriel, dont le financement est partagé avec le gouvernement du Québec.

Les interventions du gouvernement canadien sont également de nature législative ou réglementaire. L'adoption en 1987 du projet de loi sur les centres bancaires internationaux vient soutenir le rôle financier de la métropole. L'adoption récente de la loi sur les brevets pharmaceutiques ouvre la porte à plusieurs investissements dans l'industrie pharmaceutique montréalaise. La loi C-39 sur la continuation des activités de transport maritime à Montréal et la création d'un conseil consultatif pour la gestion intégrée des aéroports montréalais sont aussi des actions fédérales dans le domaine des transports.

Le contrat d'entretien des F-18 accordé au consortium formé par Canadair, l'installation d'une partie de la Société Telesat au téléport de Montréal, la décision attendue de l'Office national de l'Énergie quant au projet Soligaz, la contribution fédérale éventuelle dans le réaménagement du Vieux-Port, la cession de terrains pour l'établissement d'un parc technologique à Saint-Laurent, autant de décisions ou de projets divers illustrant l'influence directe ou indirecte du gouvernement fédéral sur le développement et l'aménagement de la région.

3.4 Les administrations locales et régionales

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) est une forme de gouvernement régional couvrant le territoire de 29 municipalités. Créée en janvier 1970, la CUM exerce sa compétence sur des matières telles que l'évaluation des biens immobiliers, l'établissement d'un schéma régional, l'aménagement de parcs régionaux, l'élimination de la pollution de l'air, l'assainissement des eaux usées, le transport en commun, la construction du métro, la sécurité publique, l'inspection des aliments, la promotion économique, le Conseil des Arts, etc.

Le budget global de la CUM était de 777,3 M$ en 1987 et devrait s'élever à 811,9 M$ en 1988. Les trois postes budgétaires les plus importants par leur part du budget total sont dans l'ordre la sécurité publique (avec 39,9 % en 1988), le transport collectif (36,1 %) et l'hygiène du milieu, incluant l'assainissement des eaux (14,2 %). Environ le quart des revenus de la CUM provient de subventions diverses reçues du gouvernement du Québec. Pour l'aménagement et le développement régional, trois domaines ressortent par la taille des immobilisations requises:

— le prolongement du métro, pour lequel la CUM a déjà dépensé 1,1 milliard de dollars,

— le traitement des eaux usées, où des déboursés de 942 millions de dollars ont déjà été effectués,

— l'établissement et l'aménagement des parcs régionaux, qui ont nécessité jusqu'à maintenant des dépenses de 47,1 millions de dollars.

1. Communiqué de presse du gouvernement du Canada, 24 février 1988.

Tout en étant une corporation distincte, la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) est une mandataire de la CUM, qui en approuve le budget courant et le programme triennal de dépenses d'immobilisations. Pour 1988, le budget de la STCUM est de 531 millions de dollars et il est financé à 42,6 % par des revenus autonomes, à 34,9 % par des subventions et recouvrements du gouvernement du Québec et à 22,5 % par des recouvrements auprès des municipalités.

Par ailleurs, la Ville de Montréal dispose d'une fonction publique de 12 000 employés répartis dans 450 lieux de travail. Son budget global est de l'ordre de 1,5 milliard de dollars. Ses interventions dans le développement et l'aménagement se font principalement par le biais de sociétés et d'organismes divers dont la Commission d'initiative et de développement économique, la commission d'initiative et de développement culturel, l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Société de développement industriel de Montréal, la Société immobilière du patrimoine architectural etc.

Parmi les réalisations concrètes de la Ville, mentionnons:

— l'Opération 20 000 logements dont le bilan au 31 août 1987 était de 19 583 logements terminés, en voie de parachèvement, en construction ou à construire (2 672 logements étaient dans cette dernière catégorie),

— des déboursés totaux de 67,5 M$ pour la restauration résidentielle de 1968 à 1987, ces subventions se rapportant à 4 158 bâtiments et à 15 670 logements,

— la préparation du plan d'urbanisme de l'arrondissement du centre-ville, dont la réalisation complète est prévue au cours de 1989,

— la poursuite de la mise en valeur du Vieux-Montréal,

— l'adoption d'un plan de relance de 90 M$ pour l'est de Montréal,

— le programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM), grâce auquel 99 entreprises auront été aidées de 1982 à 1986, nécessitant des engagements financiers de 15,4 M$ de la part de la Ville,

— les travaux de remise en valeur et les opérations de remembrement foncier des ensembles industriels anciens Cabot et Bridge-Wellington, qui se poursuivent encore,

— des opérations de modernisation et d'amélioration sur 31 tronçons d'artères commerciales, pour lesquelles la Ville a investi 46,0 M$ de 1982 à 1985,

— le programme de revitalisation du centre-ville et des artères commerciales, où la participation municipale s'ajoute aux contributions du secteur privé et à celle du gouvernement du Québec.

TABLEAU 43
DÉPENSES D'ORGANISMES RÉGIONAUX
en millions de dollars

I. DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (CUM)

	Dépenses antérieures au 31-12-1986	Dépenses estimées 1987	Dépenses totales au 31-12-1987
Prolongement du métro	1 103,7	35,0	1 138,7
Traitement des eaux usées	829,9	112,1	942,0
Établissement et aménagement des parcs régionaux	43,05	4,03	47,08
Autres[1]	7,3	7,6	14,9
Total	**1 984,0**	**158,8**	**2 142,8**

1. Systèmes de communications, postes de police, recyclage des déchets, élimination des résidus.

Source: Communauté urbaine de Montréal, Programme de dépenses d'immobilisations 1988-1989-1990 amendé, 30 mai 1988.

II. DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (STCUM)

	1986	1987
Dépenses totales	465,3	488,2
Part des dépenses d'exploitation	358,9 (77,1 %)	372,2 (76,2 %)
Part des dépenses d'immobilisations	2,1 (0,45 %)	1,95 (0,4 %)

Source: *États financiers*, STCUM.

PARTIE 4 ACTUALITÉ RÉGIONALE ET PERSPECTIVES

4.1 Des faits et des événements porteurs d'avenir

De nombreux faits et événements tissent la toile de la situation régionale. Au delà des chiffres, dont ce bilan fait largement état, émergent des dossiers nés des dernières années mais dont les répercussions marqueront les prochaines années.

4.1.1 Des dossiers stratégiques

Le vieillissement de la population est un de ces dossiers. Ce phénomène suscite déjà des besoins plus grands en matière de services à domicile. Il demandera de plus en plus d'adaptations au marché du logement. Il occasionnera une baisse probable de la demande de transport en commun et une charge socio-économique plus lourde pour la main-d'œuvre.

On observe également que, malgré la croissance économique récente, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et de chômeurs reste élevé dans la région. Or, le chômage et la pauvreté, comme aussi la solitude des gens âgés ou la détérioration des logements, coexistent surtout dans certains quartiers centraux et anciens de Montréal. Dans des quartiers tels que Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles, environ le tiers de la population dépend de l'aide sociale. De tels quartiers ont besoin d'un relèvement socio-économique. La prise en main de ce relèvement par les intervenants locaux s'impose de plus en plus, notamment par le biais des corporations de développement économique et communautaire (CDEC), dont le rôle s'accroîtra au cours des années à venir.

Par ailleurs, la consolidation de la structure manufacturière montréalaise se poursuit, malgré des pertes d'emploi. Certains territoires ont toutefois plus besoin de rattrapage, notamment l'Est de Montréal. La restructuration de plusieurs secteurs, tels que la pétrochimie et le matériel de transport, pourra cependant entraîner de plus grands besoins de recyclage et de formation pour certaines catégories de main-d'œuvre. De plus, la tertiarisation croissante de l'économie régionale a rendu plus stratégique le développement d'activités tertiaires liées aux fonctions de production et aux vocations internationales de Montréal.

Le vieillissement des infrastructures et des grands équipements publics est un autre grand dossier issu de l'actualité régionale :

— vieillissement des infrastructures industrielles, accompagné d'une rareté des espaces disponibles dans les anciens quartiers, obligeant les entreprises en expansion à déménager et rendant difficile l'accueil local de nouvelles entreprises,

— vieillissement aussi du réseau autoroutier et des équipements initiaux du métro, où des besoins coûteux d'améliorations (notamment, pour l'autoroute Métropolitaine) se confrontent à des demandes de prolongement (par exemple, pour le métro vers le nord-est et pour l'autoroute 30),

— vieillissement enfin des équipements hospitaliers montréalais, dont les besoins de maintien, d'adaptations et de renouvellement pourront entraîner des immobilisations élevées et la recherche de nouvelles sources de financement.

La qualité de l'attraction de la métropole est aussi en cause. De nombreux intervenants régionaux associent une amélioration de cette attraction au développement d'activités et d'équipements culturels. Sur ce plan, plusieurs réalisations majeures ont été amorcées (notamment, l'agrandissement du musée des Beaux-Arts, la relocalisation du Musée d'Art contemporain, ...) alors que d'autres sont en attente (la Maison de l'OSM, l'agrandissement de la Bibliothèque nationale, ...). En ce domaine, d'autres intervenants misent aussi sur les structures d'accueil d'activités internationales, avec la création du Bureau des établissements financiers internationaux de Montréal (BEFIM), l'établissement de centres financiers internationaux (CFI), l'inauguration de l'Institut de formation des cadres en aéronautique, le futur Centre de Commerce mondial et le projet d'un Centre de conférences internationales.

Par ailleurs, ces éléments de la problématique régionale sont complétés et enrichis par des événements qui les situent dans une perspective plus large de développement tout en les plaçant au cœur de l'actualité.

4.1.2 Des événements porteurs d'avenir

Le Sommet sur l'économie du Grand Montréal en 1981, initié par le gouvernement et le Sommet économique de Montréal en 1986, organisé par la Ville de Montréal, ont tous deux suscité, parmi les intervenants régionaux, des consensus dont les impacts se font et se feront encore sentir. Le suivi du Sommet de 1986, techniquement terminé en 1988, concerne des orientations qui se poursuivront. La mise en valeur du centre-ville de Montréal, le développement de l'industrie, en particulier dans le vêtement et la haute technologie, le développement du commerce et celui de l'habitation ont dominé les engagements du dernier Sommet de la ville de Montréal.

De même, en novembre 1986, le Comité consultatif sur le développement de la région de Montréal, formé par le gouvernement canadien, rendait public son rapport, connu sous le nom de rapport Picard. En août 1987, les principaux représentants régionaux indiquaient au Fédéral leur choix de priorités suite au rapport Picard. Il est pertinent de rappeler ici les lignes générales du plan de développement retenues communément par le président du Comité exécutif de la CUM, par le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, par le président du Bureau de commerce de Montréal et par le président de la Chambre de commerce de Montréal. Les orientations et axes privilégiés par ces interlocuteurs étaient:

— rétablir Montréal dans son rôle de pôle majeur de développement au Canada et au Québec,

— faire de Montréal une grand ville à vocation internationale,

— centrer le plan stratégique de développement de Montréal sur sept axes de développement: activités internationales, haute technologie, finance et commerce international, design, industries culturelles, tourisme, transport.

En décembre 1987, le président du Comité ministériel fédéral sur le développement de la région de Montréal donnait la réponse de son gouvernement au rapport Picard. Les suites concrètes de ce rapport influenceront les orientations régionales des prochaines années.

En décembre 1985, des discussions étaient amorcées entre le Canada et les États-Unis en vue d'un éventuel accord global de libéralisation commerciale entre les deux pays. Cet accord, qui a été signé en 1988, a suscité une réflexion quant à ses répercussions sur l'économie régionale. Or, les études conduites sur cette question pour la Ville et la Communauté urbaine de Montréal concluent que la libéralisation des échanges aurait globalement un faible impact sur l'activité régionale. Des emplois seront certes affectés dans certains secteurs, tels que les textiles et les vêtements, mais ces pertes seront contrebalancées par l'apport dynamique du tertiaire moteur montréalais (haute technologie, génie-conseil, communications, etc.). La mise en œuvre de cet accord se fera progressivement après le 1er janvier 1989.

Par ailleurs, un plan de développement est actuellement en cours d'élaboration pour l'un des espaces les plus stratégiques de la région, le centre-ville de Montréal. La version préliminaire de ce plan à été soumise à la consultation publique. Le plan de l'Arrondissement Centre, résultat de discussions de plusieurs comités consultatifs, devrait donner à ce pôle d'activité un cadre de référence, dont les orientations pourraient alors être clairement établies pour la première fois.

Le Vieux-Port et le port de Montréal font aussi l'objet de discussions et de planification depuis quelques années. Au cours de 1988 ont enfin été connus les projets d'expansion du port de Montréal, tels que retenus par l'administration portuaire ; ces projets auront un impact sur le développement d'autres parties du territoire métropolitain. De même, le réaménagement du Vieux-Port est un enjeu important pour l'avenir de l'espace central montréalais : un plan directeur d'aménagement a été présenté en janvier 1987 et soumis à l'évaluation de plusieurs intervenants, dont la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, qui a créé à cet effet un comité interministériel. Les mesures concrètes de développement de cet espace ouvert sur le fleuve devraient être connues en 1989. Des négociations entre les gouvernements canadien et québécois se poursuivent présentement pour éventuellement déboucher sur une entente quant au partage du financement d'équipements à réaliser sur le site du Vieux-Port et quant à un mécanisme de coordination pour coiffer l'ensemble des projets.

Une opération de consultation et de planification a également défini des mesures pour l'Est de Montréal. Créé en 1986, le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEEM) a livré les conclusions de ses travaux en septembre 1987. L'annonce des mesures prises par la Ville de Montréal pour donner suite au rapport du CREEEM a déjà été faite à la fin de 1987. Les gouvernements canadien et québécois ont indiqué les mesures qu'ils entendent prendre en février 1988. Plusieurs priorités d'actions devraient se concrétiser dans l'Est au cours des trois prochaines années. L'importance de ce dossier a marqué l'actualité des années couvertes par ce bilan. Une section de ce document lui sera dédiée.

Une consultation publique a été faite en 1987 par la commmission permanente du développement économique de la Ville de Montréal auprès des intervenants des quartiers industriels anciens, au sud-ouest, au centre-sud et au sud-est de la ville. Le rapport de la commission, déposé en décembre 1987, recommande notamment l'adoption d'une stratégie de développement visant la revitalisation économique des quartiers anciens. Au cours de 1988, le comité

exécutif de la Ville devrait répondre publiquement aux recommandations de la commission. Les orientations qui s'en suivront compléteront celles suggérées par le CREEEM pour les quartiers du sud-est. Elles pourront aussi servir aux travaux du Comité de relance de l'économie et de l'emploi du sud-ouest de Montréal (CREESOM) dont l'annonce a été faite en avril 1988.

Par ailleurs, l'option préférable d'aménagement de Montréal, adoptée en 1978 et réaffirmée en 1983 par le gouvernement québécois, a fait l'objet d'une réévaluation. Cette dernière pourrait susciter une redéfinition du cadre de référence de l'intervention publique en matière d'aménagement dans la métropole. Au plan régional, la Communauté urbaine (CUM) et les municipalités régionales des comtés entourant Montréal (MRC) ont déjà déposé leurs orientations préférentielles par l'adoption de schémas d'aménagement. La Communauté urbaine a même indiqué au gouvernement la nécessité d'intégrer à la fois les dimensions de l'aménagement et celles du développement économique et social dans une seule « Option préférentielle de développement ». Des ajustements entre ces diverses interventions pourraient survenir au cours des prochaines années.

Enfin, au plan sectoriel, diverses interventions sont particulièrement à signaler en raison de leurs impacts sur l'aménagement et le développement de la métropole.

— Après le plan de transport déposé en 1979 et dont la mise en application n'a jamais été complétée, les prochaines années pourraient voir la mise en place du nouveau plan de transport régional déposé par le gouvernement du Québec en août 1988. Des discussions se poursuivent avec les intervenants régionaux quant aux projets indiqués dans le plan annoncé.

— Si des négociations intergouvernementales aboutissent à son sujet, l'année 1989 devrait aussi voir l'adoption du plan d'aménagement des rives de l'Archipel de Montréal, dont le cheminement a commencé il y a quelques années.

— Après les travaux de la Chambre de commerce et ceux de la Ville de Montréal, qui ont créé des comités spécifiques sur la culture, les deux prochaines années pourraient connaître l'aboutissement du dossier des industries et équipements culturels à Montréal, ceci après plusieurs annonces sans suite au cours des récentes années.

— L'habitation avait été un des grands dossiers du Sommet de Montréal en 1986, la levée du moratoire sur la conversion des immeubles en copropriété ayant dominé les discussions. Il est prévu que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec procèdent chacun à des énoncés de politique d'habitation. En février 1989, la Ville de Montréal a rendu public son énoncé de politique d'habitation pour le soumettre à une consultation auprès de la population montréalaise.

— Enfin en matière de santé et de services sociaux, le dossier de la remise en état des infrastructures et des équipements hospitaliers, celui de l'amélioration des services d'urgence dans les hôpitaux montréalais et celui des services à domicile, pour lesquels la demande croît fortement, sont autant d'aspects ayant fait l'objet d'études depuis quelques années. Des besoins ont été identifiés, des recommandations formulées. Une situation à plusieurs égards critique a été mise en évidence. Ces dossiers vont devenir des enjeux de développement, dans le contexte des priorités définies pour l'utilisation des fonds publics dans la région montréalaise.

4.2 L'Est de Montréal

En octobre 1985, un comité de citoyens était créé pour mener une action commune auprès des gouvernements afin d'empêcher la poursuite de mises à pied dans des entreprises de l'Est de Montréal. Ce comité, auquel allait s'ajouter des députés ainsi que des représentants de syndicats et de groupes divers, réagissait à une série de licenciements collectifs et de fermetures touchant la raffinerie Gulf, la compagnie Bombardier MLW inc., les produits d'Acier Welfab ltée, Versatile Vickers, Hawker Siddeley Canada inc., Daoust-Lalonde, les Fonderies Laforge, etc.

En octobre 1987 et en février 1988, la Ville de Montréal et les gouvernements canadien et québécois dévoilaient respectivement les mesures concrètes qu'ils enclenchaient pour relancer l'Est de Montréal. En mai 1988, le ministère de l'Expansion industrielle régionale publiait les détails d'un programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM), concrétisation d'une des nombreuses mesures annoncées. Ces dernières totalisent des dépenses évaluées à plus de 470 millions de dollars réparties, selon les cas, sur une période allant de trois à cinq ans.

Entre les événements d'octobre 1985 et ceux de février 1988 s'est déroulée une période de discussions, d'actions et de concertation, concentrée autour des travaux du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal (CREEEM). Formé de représentants des milieux gouvernementaux, municipaux, patronaux et syndicaux, ce comité a été constitué en avril 1986 et a remis son rapport final en septembre 1987. L'OPDQ assumait la tâche de secrétariat technique du Comité. Dans les mois qui ont suivi, des interventions de relance étaient annoncées pour l'Est. Leur application devrait entraîner pour ce territoire une perspective de développement corrigeant les tendances négatives des dernières années.

Le lecteur trouvera en annexe une synthèse des conclusions du rapport du CREEEM ainsi qu'un résumé des mesures adoptées pour favoriser dans l'Est une prise en main du développement par les agents locaux.[1]

1. Plusieurs documents ont été produits à l'occasion des travaux du CRCCCM. Outre le rapport final de septembre 1987, on consultera avec profit:

   Mallette, Major, Martin, **Sondage sur l'évolution de l'emploi et des investissements chez les employeurs de moins de 200 employés dans l'Est de Montréal**, Décembre 1986, 56 pages.

   OPDQ, Direction régionale de Montréal, **Est de Montréal: portrait socio-économique 1986, décembre 1986**, 109 pages.

   OPDQ, Direction régionale de Montréal, **Est de Montréal: portrait socio-économique 1986, Annexe statistique**, janvier 1987, 225 pages.

   Service Thérapeutique et d'Orientation Professionnelle (STOP), **Situation et besoins des salariés licenciés de l'Est de Montréal**, juin 1987, 70 pages.

   OPDQ, Direction régionale de Montréal, **Monographies sectorielles**, juin et juillet 1987

   — Raffinage du pétrole,
   — Produits métalliques,
   — Métallurgie primaire,
   — Pétrochimie,
   — Aliments et boissons,
   — Matériel de transport,
   — Imprimerie et édition,
   — Produits électriques.

TABLEAU 44
RELANCE DE L'EST DE MONTRÉAL
SYNTHÈSE DES MESURES ANNONCÉES ET DES COÛTS
(en millions de dollars)

I.	VILLE DE MONTRÉAL	montants répartis sur cinq ans
1.	Extension du réseau de parcs industriels de l'Est	44,0
2.	Rénovation des infrastructures de vieilles zones industrielles (PRAIMONT)	11,4
3.	Améliorations au programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM)	8,0
4.	Mise en œuvre dans l'Est du programme « Montréal industrie 2000 »	2,0
5.	Projets de construction ou de rénovation d'édifices industriels pour fins de location (SODIM)	25,0
6.	Mise en œuvre d'une table de concertation	0,1
	Total	**90,5**

II.	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	montants répartis sur trois ans
1.	Stratégie d'aide à l'adaptation de la main-d'œuvre dans l'Est (programmes de la CFP, mesures spécifiques et comités spéciaux)	27,1
2.	Aides à la modernisation et à la diversification des grandes entreprises (congés d'intérêt, fonds de développement, etc.)	68,0
3.	Aides diverses pour les petites et moyennes entreprises (infrastructures d'accueil, études de localisation, PECEC, Fonds Emploi-Montréal, etc.)	8,2
4.	Mise en œuvre d'une table de concertation	0,1
5.	Amélioration du réseau routier	2,5
	Total	**105,9**

III.	GOUVERNEMENT DU CANADA	montants répartis sur cinq ans
1.	Mise en place d'un programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (études et services-experts, projets innovateurs, création, agrandissement ou modernisation d'entreprises, etc.)	35,0
2.	Prêts industriels de la Banque fédérale de développement (BFD)	125,0
3.	Contribution des divers programmes de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC)	115,0
4.	Mise en œuvre d'une table de concertation	0,1
	Total	**275,1**

CONCLUSION

Le bilan de 1985 concluait à une reprise à Montréal suite à la récession du début des années 1980. L'actuel bilan se termine par un constat net de croissance, bien que certaines catégories de la population régionale n'en tirent pas autant profit que d'autres.

Plusieurs indicateurs illustrent ce constat; mentionnons ceux-ci:

— l'emploi total s'est accru de près de 34 000 sur l'île de Montréal entre 1981 et 1986,

— le nombre de mises en chantier de logements à Laval et sur l'île de Montréal a presque doublé si on compare le volume enregistré en 1987 à celui de 1984,

— les ventes au détail en 1986 ont atteint dans la métropole un volume record, même en tenant compte de l'inflation,

— de 1981 à 1986, l'île de Montréal n'a perdu qu'environ 7 500 personnes comparativement à près de 110 000 de 1976 à 1981,

— le nombre de personnes en chômage dans la région a diminué d'environ 12,0 % entre 1985 et 1987,

— le nombre de touristes dans la région était en 1986 environ 23 % plus élevé qu'en 1984.

Le déclin démographique de l'espace central de la métropole semble donc s'être considérablement ralenti; toutefois, à long terme, le vieillissement de la population, associé à une faible natalité, soulève des inquiétudes.

Les performances de l'économie montréalaise sont fortes bien que certains secteurs d'activités, surtout manufacturiers, subissent encore fortement le poids de la concurrence étrangère, les changements dans les comportements des consommateurs, les surplus existants dans certains produits, etc..

Malgré une hausse attendue de la participation des gens au marché du travail, surtout de la part des femmes, la progression du nombre d'emplois offerts se poursuit de telle sorte que le nombre de chômeurs devrait continuer à baisser. Le volume de la main-d'œuvre en difficultés reste cependant élevé, ainsi qu'en témoignent les dizaines de milliers de Montréalais recevant de l'aide sociale tout en étant aptes au travail.

Enfin, il importe de souligner certains dossiers régionaux dont les résultats ou les décisions attendues vont marquer le développement des prochaines années à Montréal:

— la mise en œuvre des mesures de relance de l'Est de Montréal,

— le réaménagement du Vieux-Port et l'expansion du port de Montréal,

— l'expansion des entreprises de haute technologie, spécialement les industries aérospatiales ou aéronautiques, les industries chimiques et biotechnologiques, le secteur des communications, ...,

— l'application d'un nouveau plan régional de transport terrestre des personnes,

— la possible définition d'une option globale d'aménagement et de développement à Montréal.

— l'adoption d'orientations et de priorités de développement régional, issues d'une concertation des intervenants régionaux réalisée par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

ANNEXE

RAPPORT DU COMITÉ POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI DE L'EST DE MONTRÉAL

CONCLUSIONS ET MESURES ADOPTÉES

RELANCE DE L'EST DE MONTRÉAL

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
I. **Licenciements collectifs** Affectant 7 444 personnes de 1981 à 1986	Aider les personnes licenciées encore en difficulté à intégrer le marché du travail	Mise en place d'un plan individualisé en quatre points: regroupement des gens et consultation personnalisée, orientations, formation professionnelle, activités de recherche d'emploi	Mise en place d'un comité de reclassement spécial rencontrant individuellement les personnes encore en difficulté (MMSR-Québec; 0,024 M$) Indirectement: autres mesures liées à l'employabilité (programmes de la CFP, comité d'employabilité dans le sud-est, etc.
Difficultés particulières pour les personnes âgées licenciées	Rendre admissibles les licencié(e)s âgé(e)s de l'Est au programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA)	Désignation de l'Est comme zone admissible au PATA	Négociations Canada-Québec en cours
II. **Vieillissement de la structure industrielle** Environ 8 000 emplois dans des **secteurs fragiles** tels que le matériel de transport, le raffinage du pétrole et la pétrochimie, la métallurgie primaire, les aliments et boissons	Restructurer les grandes entreprises en difficulté pour maintenir et sauvegarder les emplois	Maintien d'une politique préférentielle d'achats gouvernementaux pour les secteurs en difficulté Constitution d'un Bureau d'aide à la restructuration et à la modernisation des grandes entreprises (BARME) avec un fonds de 50 M$ Une politique énergétique et gazière canadienne favorable au projet Soligaz	Adoption de plusieurs mesures remplaçant le BARME: - prêts participatifs de la SDI pour les projets d'implantation, de modernisation et d'expansion dans le cadre de programmes existants et mise en réserve à cet effet d'un Fonds de développement (SDI-Québec; 50,0 M$) - congés d'intérêts sur des prêts participatifs pour des projets liés à la modernisation, à l'expansion et à la diversification (SDI-Québec; 50,0 M$
Fermeture de grandes entreprises: désindustrialisation et désinvestissement	Attirer d'autres grandes entreprises dans l'Est	Stratégie intermunicipale de concertation et de prospection des grandes entreprises	- aide financière à des études de diversification et de modernisation (MIC-Québec); 3,0 M$)

Note: une liste des sigles et de leur signification est présentée au début du bilan.

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
II. (suite)			- mise en place du programme de relance industrielle pour l'Est de Montréal (PRIEM) (MEIR-Canada; 35 M$)
III. **Chômage chronique et pauvreté** 22 000 chômeurs 9 400 bénéficiaires de l'aide sociale **Mobilité des travailleurs et travailleuses**	Préserver les emplois existants et créer de l'emploi localement	Attribution d'un crédit d'impôts à la création nette d'emplois et à l'embauche de la main-d'oeuvre locale	Subvention pour financement d'études de localisation manufacturière dans l'Est (MIC-Québec; 0,5 M$) Réserve financière pour des projets dans l'Est dans le cadre du programme PECEC (OPDQ-Québec; 1,5 M$) Accessibilité aux prêts industriels de la BFD (cinq ans: 125 M$)
		Politique d'achats préférentielle pour les secteurs en difficulté	
Scolarisation de la main-d'oeuvre moins élevée par rapport à l'ensemble de la région; Ajustements nécessaires par rapport aux besoins des entreprises	Accroître les aptitudes de la main-d'oeuvre à occuper des emplois (existants et nouveaux) dans l'Est	Création d'un fonds spécial pour la formation de la main-d'oeuvre des entreprises engagées dans un plan de modernisation et de diversification Mesures particulières pour l'employabilité dans le sud-est (voir le point V: sud-est)	Recours aux programmes existants de la Commission de formation professionnelle pour répondre à la demande d'entreprises et de personnes de l'Est (CFP-Québec) Mesures spécifiques à l'Est pour le recyclage, le perfectionnement, la formation, le développement de ressources humaines, etc., sous la supervision d'un Bureau aviseur à l'employabilité (CFP-MMSR-Québec; 12,0 M$) Programmes de planification d'emploi de la CEIC (CEIC-Canada; 115,0 M$)

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
IV. **Besoin d'une consolidation du territoire** Vieillissement des infrastructures industrielles	Améliorer les infrastructures existantes, surtout dans le sud-est	Amélioration des infrastructures par la mise en oeuvre du PRAIMONT de Rouen	Mise en application du programme de rénovation des aires industrielles de Montréal (PRAIMONT) dans deux zones de l'Est - PRAIMONT de Rouen, dans Hochelaga-Maisonneuve - PRAIMONT Duplessis, dans Rivière-des-Prairies (Ville de Montréal; 11,4 M$)
			Contribution du MIC à la rénovation de la zone du PRAIMONT de Rouen (MIC-Québec; 4,0 M$)
		Renouvellement et bonification du PROCIM de la Ville de Montréal (voir aussi le point V: sud-est)	Bonification du PROCIM et dispositions particulières pour l'Est quant à l'amélioration et à l'agrandissement des bâtiments industriels existants (Ville de Montréal; 8,0 M$)
Manque d'espaces industriels	Assurer à l'Est les espaces industriels nécessaires à son développement	Développement industriel prenant appui sur trois pôles:	Acquisition (28,2 M$) et aménagement (11,8 M$) de quatre nouveaux parc totalisant 100 hectares:
		- pôle industrialo-portuaire, au sud-est	- mise en viabilité de l'aire Assomption
		- pôle d'accueil pour industries légères et industries à grand gabarit au nord-est du boulevard Métropolitain	- identification de trois zones de remembrement à Rivière-des-Prairies et à Pointe-aux-Trembles (Ville de Montréal: 40,0 M$)
			Participation financière du MIC à l'aménagement du parc industriel l'Assomption (MIC-Québec; 1,0 M$)

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
IV. (suite)			Cette contribution s'ajoute à celle du Praimont de Rouen, indiquée précédemment
		- pôle d'accueil au sud de Montréal-Est	
		Pour le pôle sud-est, identification des sites d'expansion future du port et mise en oeuvre du PRAIMONT de Rouen	Extension prévue du réseau existant des parcs industriels de l'Est à même les sommes inscrites au programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal, touchant entre autres l'expansion du parc Louis-Hippolyte-Lafontaine (Ville de Montréal; 4,0 M$)
		Pour le pôle nord-est, entente intermunicipale pour une stratégie commune de marketing et provision d'au moins 20 M$ dans l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel pour acquisition et aménagement de terrains au nord du boulevard Métropolitain	Mise en oeuvre dans l'Est du programme « Montréal Industrie 2000 » Dans le cadre de ce programme, la Ville de Montréal cède à la SODIM des terrains pour favoriser la construction de bâtiments industriels multi-occupants (Ville de Montréal; 2,0 M$)
			Projets d'acquisition, de construction ou de rénovation d'édifices industriels pour fin de location (Ville de Montréal - SODIM; 25,0 M$)
Contraintes à l'usage des terrains des anciennes raffineries		Financement conjoint (gouvernements - municipalités - entreprises) d'une étude sur les coûts de décontamination des terrains d'une réaffectation à des fins industrielles	Études de caractérisation des sols en cours et adoption d'une politique de réhabilitation des terrains contaminés, annoncée le 24 mars 1988

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
IV. (suite) **Lacunes dans les liaisons routières, surtout pour les directions nord-sud**	Améliorer les liaisons routières dans l'Est de Montréal	Aménagement prioritaire de la voie de service ouest de l'autoroute A-25	Aide financière du MTQ à l'aménagement d'une voie de service ouest entre la rue Bombardier et le boulevard Henri-Bourassa, dans le cadre d'une entente, avec la ville d'Anjou (MTQ-Québec; 2,5 M$)
		Amélioration du boulevard Henri-Bourassa	
		Poursuite de l'aménagement des boulevards Rodolphe-Forget et Maurice-Duplessis	
V. **Au sud-est:** **Les quartiers les plus touchés par les difficultés de l'Est** **Concentration de licenciements collectifs** **Concentration de chômeurs et de bénéficiaires d'aide sociale**	Promouvoir et soutenir l'entrepreneurship local	Soutien au Programme Action-Revitalisation Hochelaga-Maisonneuve (PAR-HM) dans la mise en oeuvre de mesures telles que des cliniques d'incubation, un fonds local d'investissement, un comité d'employabilité, etc.	Contribution de la SDI au Fonds Emploi-Montréal pour favoriser l'émergence de l'entrepreneurship local et la création d'emplois dans les territoires desservis par les CDEC, dont celle du PAR-HM (SDI-Québec; 0,500 M$)
		Prolongement du soutien de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) au PAR-HM par le biais du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)	Subvention de l'OPDQ au PAR-HM pour aider les petites entreprises à démarrer ou à survivre - participation aux frais de fonctionnement (0,375 M$, de 1987 à 1990) - contribution à un fonds d'investissement (Fonds Emploi-Montréal; 0,300 M$ de 1981 à 1990) (OPDQ-Québec; 0,675 M$)

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
V. (suite)			
		Reconnaissance de l'Est de Montréal comme territoire admissible au programme Développement des collectivités (Canada) et reconnaissance du PAR-HM comme centre d'aide aux entreprises dans le cadre de ce programme	
	Rehausser l'employabilité de la main-d'oeuvre du sud-est	Soutien gouvernemental spécifique au comité d'employabilité du PAR-HM	Contribution des gouvernements canadien et québécois au comité d'employabilité mis en place par le PAR-HM (MMSR-Québec; 0,030 M$) (CEIC-Canada; 0,060 M$)
Vieillissement des infrastructures industrielles manque d'espaces vacants	Remettre en valeur les infrastructures industrielles	Mise en oeuvre du programme de rénovation des aires industrielles de Montréal pour la zone de Rouen (PRAIMONT de Rouen) Renouvellement du programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM)	Ces mesures ont été adoptées. Voir au point IV: la mise en application du PRAIMONT de Rouen par la Ville de Montréal et la participation du MIC-Québec au financement de ce PRAIMONT Voir aussi au point IV: le renouvellement et la bonification du PROCIM par la Ville de Montréal
Concentration de logements ayant besoin de réparations	Améliorer l'habitat du sud-est	Priorité du sud-est dans l'application du programme de restauration de la Ville de Montréal	La Ville de Montréal prépare pour la fin de 1988 une politique globale d'habitation (à venir)
Nécessité d'une approche globale devant la complexité des problèmes du sud-est	Appuyer la concertation locale	Soutien gouvernemental au rôle de catalyseur des forces du milieu assumé par le PAR-HM	L'OPDQ a renouvelé pour trois ans son aide financière au PAR-HM (voir au début du point V) La Ville de Montréal et le gouvernement du Canada ont également ajouté une contribution

PRINCIPAUX PROBLÈMES	OBJECTIFS	MESURES PROPOSÉES (CREEEM)	MESURES ADOPTÉES
VI. **Fausse perception et image négative du territoire de l'Est de Montréal** Des **attraits** à rehausser	Promouvoir l'image de l'Est	Mise en oeuvre par les municipalités d'une stratégie de promotion des atouts de l'Est Participation des grandes entreprises à cette stratégie	Constitution d'une Table de concertation et de promotion, regroupant les intervenants de l'Est et ayant comme objectifs d'assurer le suivi des mesures de relance, de favoriser la promotion de l'Est et d'inciter le milieu à prendre en main son propre développement
V. **Absence de leadership identifié à l'Est** Fractionnement des territoires et des intérêts	Assurer une concertation permanente des intervenants socio-économiques dans la relance de l'Est	Mise en place d'un mécanisme permanent de concertation inter-municipale, qui assurerait la relève du CREEEM et le suivi de la réalisation des mesures proposées	Le Comité de direction de cette Table aura des représentants provenant de la grande entreprise, de la PME, des milieux du travail, financiers et communautaires (OPDQ-Québec; 0,150 M$) (MEIR-Canada; 0,150 M$) (Ville de Montréal; 0,150 M$)

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec